



Programme des Nations Unies
pour le Développement



Programme des Nations Unies
pour l'environnement



République du Mali
Un peuple – Un but – Une foi

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DU
DEVELOPPMENT DURABLE (MEADD)**

PROJET INITIATIVE PAUVRETE MALI (IPE-MALI)

**Rapport de l'étude sur le Plan de renforcement des
capacités des comptables nationaux sur la comptabilité
environnementale**



Elaboré par : Mme DIARRA Zeinabou N'DIAYE

Août 2015

TABLE DES MATIERES : Titre	Page
Remerciements	3
Sigles et abréviations	4
Résumé	6
Introduction	10
Contexte et justification de l'étude	13
PREMIERE PARTIE : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE NATIONALE	17
Chapitre 1 : Définitions et concepts	18
Chapitre 2 : Les comptes économiques intégrés	20
Chapitre 3 : le compte des biens et services et le tableau des ressources et des emplois	22
Chapitre 4 : Limites de la comptabilité Nationale	23
DEUXIEME PARTIE : LE GUIDE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMPTABLES NATIONAUX	24
I. Objectifs du guide	25
II. Méthodologie d'élaboration du guide	25
III. Utilisateurs du guide	26
IV. Résultats	27
4.1. Etat des lieux ou diagnostic de l'existant	27
4.2. Problématique de la collecte de données dans le secteur de l'environnement.	29
V. Recommandations	31
VI. Intégration de la comptabilité environnementale dans la comptabilité nationale	32
TROISIEME PARTIE : PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMPTABLES NATIONAUX	39
Plan de renforcement des capacités	40
Modules de formations	41
A. COMPTABILITE NATIONALE	42
B.SYSTEME DE COMPTABILITE ECONOMIQUE ENVIRONNEMENTALE (SCEE)	63
ANNEXES	87
Annexe 1 : Exercices	88
Annexe 2 : Bibliographie	114
Annexe 3 : Glossaire	115
Annexe 4 : Textes législatifs et réglementaires	129
Annexe 5 : Liste des structures visitées et personnes rencontrées	130
Annexe 6 : Termes de référence de l'étude	131

REMERCIEMENTS

A l'ensemble du personnel du projet IPE-Mali et à toutes les structures et personnes ayant contribué à la réalisation de cette étude, je voudrais exprimer ma profonde gratitude.

SIGLES ET ABREVIATIONS

IPE-Mali	Initiative Pauvreté Environnement Mali
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SCEE	Système de Comptabilité Economique et Environnementale
INSTAT	Institut National de la Statistique
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PE	Pauvreté Environnement
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
PIB	Produit Intérieur Brut
APU	Administrations publiques
CAE	Classification des Activités Environnementales
ERE	Equilibre Ressources Emplois
ISBLEM	Institution Sans But Lucratif au Services des Ménages
OTP	Offre Totale de Produits
TRE	Tableau des Ressources et des Emplois
TREP	Tableau des Ressources et des Emplois Physiques
SIFIM	Services d'Intermédiation Financières Indirectement Mesurés
TCEI	Tableau des Comptes Economiques Intégrés
TEE	Tableau Economique d'Ensemble
UTP	Utilisation Totale de Produits
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale
DNEF	Direction Nationale des Eaux et forêts
AEDD	Agence de l'Environnement pour le Développement Durable
PFNL	Produits Forestiers non Ligneux
APRI ou ISBL	Administrations Privées

SQS	Sociétés et Quasi-sociétés non Financières
IF	Institutions Financières
EA	Les Entreprises d'Assurance
APU	Administration Publique
RDM	Reste du Monde

RESUME

Contexte et objectif de l'étude

L'économie malienne repose essentiellement sur le secteur primaire, moteur essentiel de la croissance économique qui participe pour plus de 40% au PIB grâce notamment aux branches de l'agriculture vivrière (19,7%) et des produits d'extraction(9,8%).Toutefois, l'importance des données quantitatives dans la formation de la valeur ajoutée des branches de l'économie rurale est assez peu différenciée structurellement et s'explique par la faiblesse de production des données fiables des systèmes agricoles, pastoraux, et forestiers, malgré l'existence d'un potentiel important.

Le sous-secteur forestier est considéré aujourd'hui comme un secteur crucial dont le développement est un investissement pour l'avenir. Il représente 4,9% du PIB et fournit 25% des exportations du pays (y compris la pêche). 15% à 20% du trafic seraient effectivement contrôlés. Les taxes forestières sont très faiblement recouvrées et le produit de la fiscalité forestière représente moins de 1% des revenus du sous-secteur.

Cependant le développement de l'agriculture locomotive du développement nationale est inimaginable sans le secteur forestier si l'on sait que les contraintes principales au développement de ce sous-secteur est la dégradation des sols et la sécheresse endémique. En effet la forêt a un rôle irremplaçable dans la lutte contre la sécheresse et toutes les formes de dégradation des sols. Sa contribution dans la lutte contre la pauvreté est prépondérante.

La production forestière génère de nombreux emplois : bûcherons, menuisiers, marchands de bois, négociants d'art, convoyeurs, etc. Elle contribue à l'autosuffisance alimentaire, aux soins de santé de base notamment dans les zones rurales reculées, contribue au développement de l'artisanat, de l'écotourisme. Le secteur forestier est le pilier de la culture et des traditions. Il contribue significativement à la consommation d'énergie domestique, la régulation des systèmes hydrographique et hydrologiques et à la lutte contre les changements climatiques. En plus des ressources naturelles, la récupération et la transformation de déchets plastiques concourent à la production de valeur ajoutée non prise en compte dans le calcul du PIB du fait de la non disponibilité de statistiques complètes sur le recyclage des déchets plastiques.

Dans un pays désertique comme le Mali, le rôle des ressources naturelles dans la lutte contre la pauvreté et dans l'existence des hommes est tout simplement indispensable. (source étude sur les ressources forestières-AGEFORE).

Les résultats de l'Enquête Légère Intégrée des Ménages (ELIM) de 2006 confirment le caractère rural de la pauvreté au Mali. En référence aux taux de pauvreté de masse

(conditions de vie), l'incidence de la pauvreté mise en évidence dans cette étude 2006 s'élève à 58% au niveau national, 32% pour le niveau urbain et 70% pour le niveau rural.

Le service de la comptabilité nationale s'attache à la mesure des résultats économiques et de la croissance d'après l'activité du marché. Elle omet d'appliquer aux actifs naturels l'ajustement destiné à tenir compte de la dépréciation, généralement appliqué aux actifs artificiels. Puisque le développement durable comporte des aspects économiques et écologiques, il est essentiel que la comptabilité nationale tienne compte non seulement de la consommation de capital produit, mais aussi de l'utilisation des actifs naturels.

L'objectif global de l'étude sur le renforcement des capacités des comptables nationaux en comptabilité environnementale est d'intégrer l'information sur les interactions entre l'environnement et l'économie dans le Système de Comptabilité Nationale (SCN) du Mali pour obtenir le Système de Comptabilité Economique et Environnementale (SCEE) en vue de corriger les comptes classiques de la variation des stocks (dépréciation ou appréciation) de capital naturel.

Le présent guide de renforcement des capacités des comptables nationaux en comptabilité environnementale a pour but d'orienter les acteurs sur la méthodologie d'application du SCEE au Mali.

Le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), que la Commission de statistique (Nations Unies) a adopté en tant que norme internationale à sa quarante-troisième session en mars 2012, est la première norme statistique internationale de comptabilité économique et environnementale. Le Cadre central du SCEE est un cadre conceptuel polyvalent permettant d'appréhender les interactions entre l'économie et l'environnement et de décrire les stocks d'actifs environnementaux et leurs variations. Il représente les normes universelles du Système de comptabilité économique et environnementale telles les classifications, les conventions comptables et les méthodologies requises pour la création de comptes économiques et environnementaux liés, ajoutant de la valeur aux deux ensembles de données. Il place les statistiques de l'environnement et leur relation avec l'économie au cœur des statistiques officielles.

Les concepts et définitions qui constituent le Cadre central du SCEE sont conçus pour être applicables dans tous les pays, quel que soit leur niveau de développement économique et statistique, leur structure économique ou la composition de leur environnement. Par ailleurs, le Cadre central offre les bases de la réalisation de publications statistiques sur des thèmes connexes. Les thèmes de l'eau, de l'énergie et de la pêche ont d'ores et déjà donné lieu à des travaux importants.

Résultats

Cette intégration du SCEE se fera par étape :

- satisfaire aux préalables de formation de base des comptables nationaux en comptabilité environnementale et mettre en place un système de collecte de données environnementales des services déconcentrés et centraux vers les CPS puis vers l'INSTAT.
- sensibiliser les décideurs sur la mise en place d'un système de collecte de données du niveau décentralisé vers le niveau centralisé.
- mener des enquêtes initiales de collecte de données et de recensement.
- intégrer l'application du SCEE dans les comptes de production d'abord, avant de l'étendre sur un moyen terme aux comptes de capital.

INTRODUCTION

A l'instar de plusieurs pays africains, le Mali doit faire face aux problématiques environnementales, se traduisant par une désertification et une détérioration du cadre de vie des populations du fait de la pollution et de la dégradation des ressources naturelles.

Ces problématiques interagissent avec la croissance de la population, la réduction de la pauvreté et la croissance économique.

Ainsi, pour appuyer les Gouvernements des pays à intégrer les liens entre la pauvreté et l'environnement dans leur planification économique, dans leurs prises de décision et dans leurs budgétisations, l'«Initiative Pauvreté Environnement», a été lancée au Sommet Mondial sur le Développement Durable à New York en 2005 grâce à un partenariat PNUD- PNUE.

Elle consiste à renforcer la contribution de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique durable et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le Mali, conscient des enjeux environnementaux a promulgué des textes législatifs et réglementaires pour l'atteinte des objectifs du développement durable (cf annexe 4 liste des textes législatifs et règlementaires).

Au Mali, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) constitue une cible de cette intégration. Le projet IPE-Mali apporte un appui direct au Gouvernement en fournissant :

- de l'expertise technique sur les questions relatives à la pauvreté et à l'environnement,
- des analyses, études et notes permettant une meilleure compréhension des interactions entre la pauvreté (P) et l'environnement (E),
- des outils et des formations permettant une meilleure intégration des questions P-E dans les processus de planification et de budgétisation,
- un appui technique pour la révision des objectifs environnementaux inscrits dans le Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCR).

Jusqu'en 1998, la contribution du secteur primaire au PIB était en moyenne de 40%.A partir de 1999, on assiste à une régression de la contribution du secteur primaire dans la formation du PIB. La variation de la croissance du secteur primaire est surtout due aux aléas climatiques. Le quinquennat (2000-2004) verra la contre performance du secteur primaire se poursuivre pour atteindre en 2002, le niveau le plus bas de la décennie considérée, soit 32,7%.

Au cours de la même période, la croissance du Mali a été sérieusement affectée par une série de crises dont notamment celles des grands déficits pluviométriques en 2000 et 2002, de l'invasion acridienne en 2004 et de la chute du prix du coton sur le marché mondial. Le sous secteur agriculture continue cependant de jouer le rôle de moteur du développement avec une croissance moyenne annuelle de 20% de contribution au PIB.

En 2014, la part de l'agriculture dans le PIB est 23,4%. Pour le secteur primaire globalement (agriculture, élevage, sylviculture et pêche) cette part est de 37,6%.

L'agriculture reste l'activité la plus importante dudit secteur. L'analyse sectorielle révèle que le sous secteur forestier contribue de façon modeste dans la formation du PIB, alors que les ressources naturelles (forestières) jouent un rôle très important dans la croissance économique et sociale du Mali.

« Les fonctions que jouent les formations naturelles forestières dans l'économie rurale au Mali sont considérables. Le bois de feu contribue pour plus de 91% à la satisfaction des besoins énergétiques de la population. Les produits de cueillette et la pharmacopée entretiennent près de 72% de la population malienne. Les besoins en protéine animale de plus de 80% des ménages sont couverts par les produits de la chasse (FOSA mars 2001) ».

De 2009 à 2013, on note l'aménagement et la restauration de plus de 71% des superficies prévisionnelles de reboisement et près de 92% des terres dégradées (rapport annuel 2013 de la DNEF).

Actuellement on enregistre plus de 3 552 exploitants de bois énergie et plus de 93 entreprises locales de valorisation des produits forestiers non ligneux.

Les principaux produits ligneux sont le bois énergie (bois de chauffe et charbon de bois), le bois d'œuvre et d'industrie et le bois de services (perches, percettes, gaules et gaulettes, etc.)

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) concernent essentiellement ceux de la chasse, de la cueillette, de l'apiculture, de la pharmacopée et de l'exploitation des produits dits secondaires.

Ces produits sont essentiellement :

- les plantes fourragères : *Acacia seyal*, *faiderbia albida*, *Acacia radiana*, *khayasenegalensis*.
- les plantes productrices de gommes : *Acacia senegal*, *Acacia leaeta*, *combretum glutinosum*.
- le miel,

- la faune/chasse,

Les produits forestiers non ligneux sont prélevés pour l'autoconsommation des populations. Cependant, ils font de plus en plus l'objet de transactions commerciales importantes à l'échelle locale, nationale et internationale. Ils couvrent près de 20 à 60% du budget familial suivant les saisons dans les zones périphériques de la capitale.

Les produits de la chasse couvrent 20 à 50% des besoins locaux en protéine notamment en milieu rural. Les produits de cueillette occupent une place prépondérante dans la vie socio-économique et culturelle des populations rurales.

Malgré la très grande importance des PFNL dans les exportations du pays, il faut noter l'inexistence de textes réglementaires relatifs à leur exploitation. Les consommations internes des PFNL sont ignorées par les statistiques officielles. Les informations disponibles ne concernent que les PFNL exportés (cas de la gomme arabique, du beurre de Karité, du sésame, etc.).

Les populations rurales ont recours à la pharmacopée traditionnelle pour traiter ou prévenir 50 à 80% de leurs maladies. Cet apport, difficile à évaluer, est très important du point de vue économique et social.

Les productions nationales de miel ont connu une nette amélioration depuis les années 1990. Le miel produit provient en grande partie des techniques traditionnelles. L'introduction de l'apiculture moderne depuis plus de 25 ans a accru la qualité du miel et de la cire. Malheureusement les productions de miel ne sont pas encore évaluées

Au regard des fonctions essentielles de l'environnement dans le développement socioéconomique du Mali, il apparaît évident que notre pays doit améliorer son Système de Comptabilité Nationale pour obtenir un système de Comptabilité Economique et Environnementale (SCEE) en vue de corriger les comptes classiques. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette étude qui vise à renforcer les capacités des comptables nationaux par un support de formation sur la comptabilité environnementale.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMPTABLES NATIONAUX EN COMPTABILITE ENVIRONNEMENTALE.

L'économie malienne est fortement liée au secteur primaire et forestier, source de services nécessaires à la vie (agriculture, élevage, pêche, cueillette, bois, charbon, pharmacopée, eau etc...). Le pays étant enclavé avec 2/3 de sa superficie occupé par le désert et une population ayant un taux de croissance de 3,6% par an (cf RGPH 2009), il est indispensable que le calcul du PIB doive intégrer les productions réelles des services de l'environnement.

« Il est devenu nécessaire de prendre en compte les interactions multiples de tous les secteurs de l'économie avec l'environnement, suite à l'intensification des pressions exercées sur celui-ci et en raison de la sensibilisation grandissante de l'opinion à sa protection.

La comptabilité nationale classique s'attache à la mesure des résultats économiques et de la croissance d'après l'activité du marché. Or, une évaluation plus complète de la durabilité de la croissance et du développement, implique une extension de la portée et de la couverture de la comptabilité économique afin d'inclure l'utilisation des actifs naturels non marchands et des pertes de revenu résultant de l'épuisement et de la dégradation du capital naturel. En effet, la comptabilité classique omet d'appliquer aux actifs naturels l'ajustement destiné à tenir compte de la dépréciation, généralement appliqué aux actifs artificiels. Puisque le développement durable comporte des aspects économiques et écologiques, il est essentiel que la comptabilité nationale tienne compte non seulement de la consommation de capital produit, mais aussi de l'utilisation des actifs naturels » (Manuel des NU).

La nécessité d'une comptabilité intégrée de l'environnement et de l'économie tient à la contribution décisive de l'environnement au fonctionnement de l'économie et à la création de bien-être humain. Ce rôle comporte notamment l'apport des ressources naturelles nécessaires aux activités de production et de consommation, l'absorption des résidus par les milieux ambiants et la prestation de services d'environnement nécessaires à la vie et aux différentes activités humaines.

L'Agenda 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro, Sommet de la Terre (1992) recommande que : « des efforts majeurs devraient être faits afin d'augmenter la capacité de collecter et d'analyser des données et des renseignements environnementaux et de les intégrer aux données économiques. »

(Traduction libre du paragraphe 8.49).

À la suite des demandes formulées dans l'Agenda 21, le SCN révisé reconnaît pour la première fois, l'importance économique de l'environnement dans ses normes. Ainsi, des Comptes satellites de l'environnement font leur entrée dans le SCN 93. La Division de statistique des Nations Unies (UNSD) a publié en 1993 un Manuel de comptabilité nationale intitulé Comptabilité économique et environnementale intégrée.

Le Canada diffuse son Système des comptes de l'environnement et des ressources en 1997.

En 2003, l'Organisation des Nations Unies publie l'ébauche du Système intégré de comptabilité économique et environnementale (SCEE).

La recommandation du Conseil de l'OCDE sur les flux de matières et sur la productivité des ressources est formulée en 2004 puis renouvelée en 2008.

En 2007 le G8+5 lancent l'initiative TEEB (The Economics of Ecosystems and Biodiversity), l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité.

La Commission Stiglitz parle du concept "Au-delà du PIB" en 2009 (Beyond GDP).

En 2011, l'OCDE lance la Stratégie vers une croissance verte. La Banque mondiale lance l'initiative WAVES (Wealth Accounting and the Valuation of Ecosystem Services), la comptabilisation de la richesse naturelle et la valorisation des systèmes écosystémiques. Et l'Union européenne publie le règlement relatif aux comptes économiques européens de l'environnement.

Mais il est à signaler qu'au niveau des pays de la sous région, aucune directive de l'Union Economique Monétaire Ouest Africain (UEMOA) n'a été élaborée sur le Système de Comptabilité Nationale et à fortiori sur le système économique de la comptabilité environnementale. Chaque pays intègre les normes internationales dans sa comptabilité nationale à son rythme.

Le SCEE est reconnu comme norme statistique internationale à suivre en 2012 (ONU).

Vue d'ensemble du SCEE (2012)

Systeme de comptabilité économique et environnementale (SCEE 2012)

Cadre central (SCEE-CC)

Norme approuvée; livre
final - 2014

- cible les
composantes de
l'environnement qui
fournissent le matériel et
l'espace pour faire nos
activités (SCN)

Comptabilité expérimentale des écosystèmes (SCEE-CEE)

Guide de référence; livre ébauche -
2013

- cible les bénéfices reçus, matériel
ou non, de l'environnement (hors
SCN)
- fournit une méthodologie pour
débuter la production de ces
comptes
- apporte un angle géo-spatial aux

Applications et Extensions (SCEE-AE)

Guide de référence; livre ébauche

- illustre en exemples
les applications de
SCEE-CC
- indique comment
utiliser l'information
pour la prise de
décision

Sous- systèmes du SCEE

- Font le pont entre les communautés comptables et les sujets-matières
- Approfondissent un thème: énergie, eau, pêche, agriculture

Le tableau schématise le Système de Comptabilité Economique et Environnementale promulgué en 2012 comme référentiel international. Il comprend :

- le cadre central qui cible les composantes de l'environnement qui fournissent le matériel et l'espace pour réaliser les activités. Le livre final a été publié en 2014 (norme approuvée) ;
- le guide de référence de la comptabilité expérimentale des écosystèmes (ébauche en 2013) qui cible les bénéfices reçus de l'environnement, il fournit une méthodologie pour débiter la production des comptes environnementaux et apporte un angle géo spatial aux sous systèmes du SCEE. Ces sous systèmes approfondissent les thèmes de l'eau, l'énergie, la pêche et l'agriculture.
- le guide de référence des applications et extensions (ébauche) qui illustre en exemples les applications de SCEE et indique la manière de l'utilisation de l'information pour la prise de décision.



Source (internet)

PREMIERE PARTIE : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE NATIONALE

PREMIERE PARTIE : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE NATIONALE

Chapitre 1 : Définitions et concepts

1.1. Définitions

La **comptabilité nationale** est une représentation schématique et quantifiée de l'activité économique d'un pays. Elle consiste en une mesure des flux monétaires représentatifs de l'économie d'un pays pendant une période donnée, en principe, une année.

La comptabilité nationale prend en compte de nombreux indicateurs macroéconomiques, dont le plus important est le PIB (produit intérieur brut), qui correspond à la somme des valeurs ajoutées – auxquelles il faut ajouter les impôts nets des subventions sur les produits - des biens et services produits dans un pays donné au cours d'une année.

Elle intègre de nombreuses informations, contenues dans les documents comptables des entreprises d'une part, mais aussi dans les rapports des institutions administratives. La comptabilité nationale classe ainsi les différents agents économiques en catégories, les secteurs institutionnels, afin de recenser au mieux les différentes informations relatives à l'économie.

Créée vers 1941 aux USA, la Comptabilité Nationale a commencé au Mali vers les années 1970, elle a deux vocations principales: modéliser et étudier l'activité économique d'un pays donné pendant une durée précise (la plupart du temps un an) d'une part, et prévoir l'évolution d'une conjoncture d'autre part. Elle peut ainsi être un outil de prévision pour aider un gouvernement à trouver des solutions, ou à relancer la consommation par exemple. Les comptes nationaux sont publiés par trimestre ou par année.

La comptabilité nationale est ex-post, elle s'effectue une fois l'année écoulée. Elle se mesure à prix constants (c'est-à-dire qu'elle ne tient pas compte de l'inflation). (source site internet de l'Institut National de la Statistique en France).

1.2. Contenu et décomposition des secteurs institutionnels

Les différents agents économiques sont regroupés dans différentes branches baptisées unités institutionnelles ou secteurs institutionnels. Elles constituent les unités de base de la comptabilité nationale.

Une unité institutionnelle est un centre de décision autonome pouvant être une personne (ou plusieurs) physique, les économistes disent alors qu'il s'agit d'un ménage, ou une personne morale, c'est-à-dire une entreprise, une administration publique ou une association. Elles sont susceptibles de posséder elles-mêmes des actifs, de souscrire des engagements, de s'engager dans des activités économiques et de réaliser des opérations avec d'autres unités.

Ces unités institutionnelles doivent exercer des opérations économiques pendant un an au moins sur le territoire national pour être comptabilisées dans les secteurs institutionnels. Ce territoire est, si on prend l'exemple du Mali, constitué des régions, du district de Bamako et des ambassades du Mali à l'étranger.

Les unités institutionnelles ayant la même activité principale et la même source principale de revenu sont regroupées en six secteurs institutionnels au Mali.

On distingue six secteurs institutionnels:

- Les administrations privées (APRI) ou (ISBL) ,
- Les sociétés et quasi-sociétés non financières (SQS)
- Les institutions financières (IF)
- Les administrations publiques (APU)
- Les entreprises d'assurance (EA)
- Le reste du monde (RDM).

1.3. Les mesures de la production

La production de biens et services marchands des sociétés et quasi-sociétés est mesurée par leur valeur monétaire. Il s'agit donc d'un concept proche du chiffre d'affaires, mais il prend en compte la totalité des biens et services produits et non les seuls biens vendus.

La mesure de la production par secteur institutionnel est détaillée au point 1.3.1 du module de formation.

Chapitre 2 : Les comptes économiques intégrés

2.1. Les sous- comptes des secteurs institutionnels

2.1.1. Les comptes d'opérations courantes

Le compte de production

$$P - CI = VA$$

Le compte de production décrit les flux qui composent le processus de production à savoir les consommations intermédiaires qui sont des opérations sur biens et services : son solde est la valeur ajoutée ou la richesse créée.

Le compte d'exploitation

$$EBE = \text{Valeur Ajoutée} - \text{Salaires} - \text{Impôt (production)} + \text{Subvention (exploitation)}$$

Ou

$$EBE = \text{PIB} - \text{Salaires} - \text{Impôts (production + produit)} + \text{Subvention (exploitation + produit)}$$

Le compte d'affectation des revenus primaires

$$EBE + \text{Revenus de la propriété reçus} + \text{revenus salariés} + \text{impôts sur la production} - \text{subventions} - \text{revenus de la propriété versés} = \text{SRP.}$$

Ce compte s'intéresse aux ressources des secteurs c'est la répartition des revenus liés directement au processus de production (revenus primaires). En emploi on a les revenus de la propriété que les secteurs versent.

Le compte de distribution secondaire du revenu

$$\text{Srp} + \text{Impôts sur le revenu reçus} + \text{impôts sur le patrimoine reçus} + \text{Prestations sociales reçues} + \text{Autres transferts courants reçus}$$

$$+ \text{Cotisations reçues} - \text{impôts sur le revenu versés} - \text{impôts sur le patrimoine versé} - \text{prestations sociales versées}$$

$$- \text{cotisations sociales versés} - \text{autres transferts courants versés} = \text{RDB}$$

Ce compte de répartition des revenus secondaires décrit les flux entre les différents secteurs

que sont les ménages et les administrations publiques. En ressource de compte les impôts et cotisations sociales sont versés aux administrations publiques. Les ménages reçoivent des prestations sociales. Les autres transferts courants sont versés à l'ensemble des secteurs. En emplois on a les impôts versés et reçus par l'ensemble des secteurs institutionnels. Les cotisations sociales sont versées par les ménages et les entreprises. Le solde obtenu est le revenu disponible brut.

Le compte d'utilisation du revenu disponible

$$RDB - CF = EB$$

Ce compte permet de distinguer la part du revenu disponible (RDB=revenu disponible brut) qui sera consacrée à la consommation de biens finaux (CF=consommation finale) de celle qui sera réservée à l'épargne (EB= épargne brute). Ce compte constitue en fait la charnière entre les comptes de résultat (ceux qui représentent des flux) d'une part et les comptes d'accumulation (parfois appelés comptes patrimoniaux et qui représentent des stocks). En effet c'est au départ de l'épargne que se constituent les masses capitalistiques.

2.1.2. Les comptes d'accumulation

Le compte de capital

Emplois : + FBCF (P51) + CCF + VS (P52) + OV (P53 acquis - cédés) + AF (NP1 + NP2 acquis - cédés)

Ressources : + EB(B8) [solde précédent] + TC(D9 reçu - D9 versé)

SOLDE : Capacité/Besoin de financement (B9A)

Le compte financier

Le compte financier mesure la variation de l'actif et le passif financier du secteur institutionnel et du reste du monde.

Le compte de patrimoine

Il permet d'évaluer le patrimoine financier des secteurs institutionnels, en dressant un état de la valeur des actifs détenus et des engagements contractés (passif) à un moment donné. Cette opération a souvent lieu au 31 décembre de l'année.

2.2. Le tableau des comptes économiques intégrés

Les comptes des secteurs institutionnels sont regroupés dans un document d'ensemble nommé tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) qui remplace le Tableau Economique d'Ensemble (TEE). Il permet de suivre la production et le revenu dans une logique de circuit. Le TCEI retrace des opérations effectuées par les secteurs institutionnels et les relations de ces secteurs avec le reste du monde (RDM). Pour chaque secteur institutionnel, on retrouve l'enchaînement des comptes décrits dans la partie précédente. Il faut cependant signaler les particularités du traitement du RDM. Il n'y a pas un compte non financier et un compte financier. Il n'y a pas de VA, ni d'excédent brut d'exploitation, ni de revenu disponible brut, ni d'épargne pour le RDM. Les exportations retenues dans les comptes du RDM sont celles de la nation, il s'agit donc d'un emploi pour le RDM puisque ce sont ses importations et inversement pour les importations (voir la balance des paiements). Contrairement à ceux des SI résidents, le solde du compte non financier du RDM est inscrit en ressources et il doit correspondre à la capacité de financement de la nation (besoin de financement du RDM).

Chapitre 3 : le compte des biens et services et le tableau des ressources et des emplois

3.1. Le Compte des biens et services

Pour l'économie totale et pour des groupes de produits, le *compte de biens et services* détaille les ressources de biens et services en termes de production et d'importations et les emplois correspondants en termes de consommation intermédiaire, de consommation finale, de formation brute de capital fixe et d'exportations.

3.2. Le tableau des ressources et des emplois

Les tableaux des ressources et des emplois sont sous la forme de matrices montrant d'où proviennent les ressources des différents types de biens et de services (production intérieure et importations) et comment ces ressources sont allouées entre les différents emplois intermédiaires et finals (y compris les exportations).

Chapitre 4 : Limites de la comptabilité Nationale

Les systèmes classiques de comptabilité nationale ont tenu compte seulement en partie des différentes fonctions en portant essentiellement sur les transactions commerciales et les indicateurs qui traduisent les principaux facteurs de la production de bien-être sans toutefois mesurer le bien-être proprement dit. Or, la pénurie récemment apparue de ressources naturelles menace actuellement la pérennité de la productivité de l'économie, de telle sorte que les activités de production économique et de consommation risquent d'affecter la qualité de l'environnement en surchargeant les puits naturels de résidus et de polluants.

Faute de tenir compte des coûts individuels et collectifs liés à l'utilisation des ressources naturelles et à la détérioration de l'environnement, les systèmes classiques de comptabilité nationale risquent alors de fournir des indications d'évolution erronées à l'intention des décideurs et de conduire ainsi ces derniers à définir pour la collectivité une voie de développement non durable.



Source (internet)

DEUXIEME PARTIE :

LE GUIDE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMPTABLES NATIONAUX

DEUXIEME PARTIE : LE GUIDE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMPTABLES NATIONAUX

I. Objectifs du guide

1.1. Objectif global

L'objectif global de cette étude est d'intégrer l'information sur les interactions entre l'environnement et l'économie dans le Système de Comptabilité Nationale (SCN) du Mali pour obtenir le Système de Comptabilité Economique et Environnementale (SCEE) en vue de corriger les comptes classiques de la variation des stocks (dépréciation ou appréciation) de capital naturel.

Le présent guide de renforcement des capacités des comptables nationaux en comptabilité environnementale a pour but d'orienter les acteurs sur la méthodologie d'application du SCEE au Mali.

Il vise à expliquer les différentes étapes de la mise en place de la comptabilité environnementale au niveau du système statistique nationale et de décrire la méthode de collecte des informations que doivent effectuer les services de l'environnement pour l'INSTAT.

1.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'étude sont :

- Identifier les besoins de formation des comptables nationaux et autres parties prenantes en comptabilité environnementale ;
- Utiliser les outils de la comptabilité environnementale comme moyen de sensibilisation afin de passer graduellement d'une comptabilité classique à une comptabilité plus verte ou environnementale ;
- Permettre l'évaluation de la contribution du secteur de l'environnement dans le PIB et dans la réduction de la pauvreté (à partir de 2016-2017).

II. Méthodologie d'élaboration du guide

Le guide a été élaboré suivant un processus participatif impliquant des acteurs intervenant dans le domaine de l'environnement globalement et spécialement de la comptabilité nationale au Mali. L'implication de l'INSTAT a été d'un atout indispensable à la réalisation de l'étude.

La méthodologie utilisée est une approche d'élaboration participative, consensuelle et enrichie des savoirs et expériences des différents acteurs institutionnels impliqués

directement dans l'élaboration et la mise en œuvre du système de comptabilité nationale du Mali.

Les principales étapes ont été les suivantes :

- **La première étape** a consisté en l'analyse et la capitalisation des nombreux travaux, initiatives et études existantes et en cours sur l'environnement ; Elle a démarré par la revue documentaire avec la collecte des informations et documents auprès des structures suivantes :
 - l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
 - la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP);
 - les Cellules de Planification et de Statistiques (CPS) du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat (SEEUDE) et Secteur du Développement Rural (SDR);
 - le Projet de Gestion des Durable des Forêts Classées (PGDF);
 - l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN);
 - l'Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali (ANGESEM)
 - la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN)
 - la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA)
 - l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD)
 - le Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté (CSLP)
 - L'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA)
 - et la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF).

- **la deuxième étape** a porté sur l'élaboration d'un canevas de présentation du Guide et à la formulation de son contenu. Il s'agit, sur la base des expériences et acquis dans d'autres domaines et/ou secteurs, des besoins réels de renforcement de capacités exprimés par les acteurs, de définir et d'analyser les éléments fondamentaux devant constituer l'ossature du guide ;

- **la troisième étape** a concerné l'élaboration du draft du guide et l'organisation de sa restitution au groupe d'experts du Projet IPE pour recueillir leurs observations, commentaires et suggestions visant à améliorer la qualité du document ;
- **la quatrième étape** a porté sur la prise en compte de ces observations et suggestions et l'organisation de la réunion du comité technique regroupant les parties prenantes clés afin d'apprécier l'opérationnalisation du guide de renforcement des capacités. Il s'est agi, sur la base des produits des étapes précédentes, de recueillir les avis, suggestions et autres commentaires des acteurs dans un souci tant de participation que d'internalisation.

III. Utilisateurs du guide

Cet outil méthodologique est destiné à l'usage des comptables nationaux.

Il permet de fournir des informations destinées à l'usage des décideurs, planificateurs, techniciens, gestionnaires et autres praticiens du développement intervenant dans la mise en œuvre et le suivi évaluation de la politique nationale de protection de l'environnement en lien avec la réduction de la pauvreté.

Il s'adresse aux structures de l'Etat, Collectivités territoriales (région, cercle et Commune), prestataires privés, promoteurs industriels et tout porteur de projet ou d'action ayant une incidence sur l'environnement et / ou la pauvreté, ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers qui accompagnent le développement économique, social et culturel du Mali.

IV. Résultats

4.1. Etat des lieux ou diagnostic de l'existant

Actuellement au niveau du département de la Comptabilité Nationale au sein de l'INSTAT, Il y'a une dizaine de comptables nationaux, mais tous ne peuvent pas produire les comptes nationaux et 2 personnes seulement ont suivi un atelier de formation sur la comptabilité environnementale et ont la capacité de faire les calculs économiques en intégrant les données sur les activités liées à l'environnement.

Il apparaît donc indispensable de former tous les comptables nationaux au SCN et au SCEE.

Les informations produites actuellement en comptabilité nationale, fournissent des données sur les comptes de production. Pour le moment les comptes de patrimoine ne sont pas élaborés mais dans l'avenir ils devraient l'être avec l'amélioration des données des données primaires.

L'INSTAT élabore des comptes jusqu'au niveau des comptes de capital et la mise en place de la comptabilité environnementale se fera progressivement sur un moyen terme après la mise en place d'un système de remontée des informations de base des services techniques centraux, décentralisés, des collectivités vers les CPS ensuite vers l'INSTAT.

Il ressort de l'étude prospective du secteur forestier (DNCN janvier 2000) que le commerce des produits de cueillette rapporte par an au pays : 6 à 10 milliards de FCFA. Toujours selon cette étude, la valeur estimative des produits forestiers, fourrage arboré non compris, serait de l'ordre de 70 milliards de FCFA/an. Le commerce des combustibles ligneux représente un chiffre d'affaires de 21 milliards de francs CFA/an.

Selon une enquête effectuée par la DNEF, le bois d'œuvre scié se vend à Bamako entre 50 000 et 100 000 F CFA la tonne pour le caïlcédrat (*Khayasenegalensis*), 60000 à 90 000 F CFA le m³ d'Isobériniadoka. de 100 000 à 120 000 F CFA le m³ du bois d'importation. L'importation du bois d'œuvre représente un chiffre d'affaire de l'ordre 2 milliards de FCFA par an.

Il n'y a pas eu d'enquêtes précises et complètes en ce qui concerne la consommation de bois de service au Mali ; cependant on l'estime aujourd'hui à plus de 90 000 tonnes. Les feuilles de doum et rônier entrant dans la vannerie, représentent un chiffre d'affaires de 100 millions F CFA/an au compte des exportations.

D'une manière générale, la quantité réelle de bois commercialisé n'est pas encore connue compte tenu de l'insuffisance du contrôle. La gomme arabique représente 2 % des exportations du secteur rural. Les amandes et le beurre de Karité rapportent à l'exportation près de 1,1 milliards de F CFA/an soit 3,6 % du total des exportations nationales. Les autres produits comme le néré et les fruits sauvages sont vendus sur le marché local. L'argent récolté sert à couvrir des besoins financiers des ménages en période de soudure.

Selon un rapport de la GTZ, l'activité chasse contribue à l'économie familiale jusqu'à hauteur de 7 à 8 % en milieu rural. La chasse et les autres produits forestiers fournissent jusqu'à 23 % des revenus des ruraux.

Le commerce des trophées (peaux, crânes, défenses plumes, griffes etc.) est une activité génératrice de revenu au profit de plusieurs couches socioprofessionnelles (chasseurs, guérisseurs, artisans, commerçants etc.).

L'économie nationale est fortement tributaire du secteur forestier (environnement) entant que source de services nécessaires à la vie et fournisseur de matières premières. C'est pour le

développement et la conservation de l'environnement l'approche intégrée doit être privilégiée. Les taxes forestières sont très faiblement recouvrées. En effet, seulement 10 à 15 % du trafic seraient effectivement contrôlés et le produit de la fiscalité forestière représente moins de 1 % des revenus du secteur. Selon le rapport annuel de la DNEF de l'année 2013, les recettes des produits forestiers non ligneux se chiffrent à 9 725 110 FCFA contre 15 758 294 FCFA en 2012. Ce qui dénote de l'absence de système de collecte de données à la base de façon complète.

4.2. Problématique de la collecte de données dans le secteur de l'environnement.

La faiblesse notoire actuelle des statistiques au niveau des services de l'environnement rend quasi impossible l'application du SCEE par l'INSTAT lors du calcul du PIB et ne permet pas également de désagréger les données ou indicateurs relatifs au secteur de l'environnement.

Par exemple, le secteur des mines constitue de nos jours, l'un des secteurs pourvoyeurs de revenus substantiels qui contribuent au Produit Intérieur Brut (PIB). C'est en même temps un secteur très exposé et qui participe continuellement à la dégradation de l'environnement. Toutefois, aucune action conduite en faveur de ce secteur n'a été captée à travers les dépenses enregistrées pour la protection de l'environnement. Ce sont les chiffres d'affaires réalisés par ces sociétés qui contribuent au calcul du PIB actuellement.

Cette problématique de la disponibilité de données statistiques se pose avec acuité au Mali. La plupart des opérations d'enquête et de recensement (RGPH, EDSM, MICS, ELIM et EMOP) restent financées par l'extérieur. Lorsque le Partenaire Technique et Financier (PTF) se retire ou suspend sa participation à une opération, elle n'est plus réalisée.

Cela pose un grand problème de disponibilité de données pour le suivi et l'évaluation des programmes nationaux, locaux et particulièrement ceux du secteur de l'environnement. Sans données statistiques, on ne peut parler ni de suivi ni d'évaluation. Les indicateurs non renseignés restent alors muets et ne servent pas.

Les productions liées aux ressources naturelles sont nombreuses et variées. Il s'agit des produits ligneux (bois énergie, bois de service, bois d'œuvre, sous produits ligneux), des produits non ligneux notamment les produits de la cueillette, de la faune, des produits du rucher, etc.).

Un nombre limité de ces produits font l'objet de statistiques officielles, à savoir le bois d'énergie, le bois de service, le bois d'œuvre et les produits de cueillette (karité et gomme arabique notamment).

La faiblesse des statistiques forestières est la limite essentielle au calcul du PIB du sous secteur. A cela s'ajoute la difficulté du calcul de la consommation intermédiaire à savoir, la valeur monétaire des biens et services consommés lors du processus de production.

Or, une évaluation plus complète de la durabilité de la croissance et du développement, implique une extension de la portée et de la couverture de la comptabilité économique afin d'inclure l'utilisation des actifs naturels non marchands et des pertes de revenu résultant de l'épuisement et de la dégradation du capital naturel. En effet, la comptabilité classique omet d'appliquer aux actifs naturels l'ajustement destiné à tenir compte de la dépréciation, généralement appliqué aux actifs artificiels.

Malgré que la statistique soit au centre des préoccupations, le financement des opérations statistiques pose problème. Le financement des opérations de collecte de données statistiques est insuffisamment pris en compte dans les budgets nationaux. Dans le domaine de l'environnement, les services de statistiques se contentent donc le plus souvent de données administratives de routine faute d'enquête spécifique. Cette situation joue sur la qualité et la disponibilité de l'information statistique.

Une étude a été menée en 2010 par IPE-Mali sur l'élaboration de la base de données sur le système national de la gestion de l'information environnementale.

Les résultats de l'étude préconisent que le Système National de Gestion de l'Information Environnementale qui sera la matérialisation de l'Observatoire National de l'Environnement (ONE) a reçu deux missions essentielles :

- Permettre aux acteurs du développement de suivre et d'évaluer à travers des indicateurs appropriés, l'impact des politiques et des programmes d'action engagés dans leurs domaines de compétence, notamment dans la lutte contre la désertification ;
- Développer des bases de données plus larges, diffuser cette information sous une forme adaptée aux besoins des utilisateurs et contribuer ainsi au dialogue social.

Le Système National de Gestion de l'Information Environnementale conçu sera un élément essentiel de cet ONE. Il doit gérer les constats qui sont ressortis de l'analyse et de l'examen des données collectées pendant ces missions de collectes de données. C'est pourquoi, une

approche de gestion des données par le système «entrepôts de données» (Data Warehouse) qui semble être le mieux adapté pour la confection d'un modèle du système intégré de gestion de l'information pour le suivi des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement a été proposé.

V. Recommandations

A l'attention du Ministère de l'Environnement, Assainissement et Développement Durable :

- instaurer un système de collecte d'informations statistiques permettant de renseigner les indicateurs environnementaux et les comptes environnementaux. Ce système sera en pyramide, des collectivités décentralisées vers les structures régionales, puis nationales, ensuite la CPS et enfin l'INSTAT.
- Mener des enquêtes spécifiques dans le domaine de l'environnement pour avoir une base de données initiales qui sera mise à jour périodiquement.
- former un panel de formateurs locaux en comptabilité environnementale (formation à l'extérieur du pays) ;

A l'attention de la Direction Nationale des Eaux et Forêts

- La réalisation d'une enquête nationale de consommation de tous les produits forestiers et la mise en place d'un système nationale de suivi des ressources naturelles, afin d'offrir à l'INSTAT une nouvelle base plus viable .pour le calcul du PIB du secteur primaire.

A l'attention de l'INSTAT

- Former les comptables nationaux à la comptabilité environnementale en envoyant un panel suivre une formation dans un pays développé et avancé dans le domaine (par exemple le Canada) et ce lot constituera des formateurs locaux au Mali. Ensuite ces formateurs vont assurer la formation continue des autres comptables nationaux.
- Mettre en œuvre le plan de formation proposé dans la troisième partie de ce rapport.

- Commencer l'application par étape, par exemple au niveau des comptes de production d'abord et faire une planification à moyen terme pour le passage vers l'application complète du SCEE.

A l'attention d'IPE-Mali:

- organiser des sessions de sensibilisation sur la problématique de la collecte de données statistiques et sur la mise en œuvre du système d'information statistique dans le secteur de l'environnement en insistant sur les données de base indispensables pour la comptabilité environnementale ;
- aider les structures concernées à mettre en œuvre le plan de formation proposé dans ce rapport ;
- faire un plaidoyer pour que les structures techniques budgétisent les enquêtes et autres collectes de données statistiques dans leur planification budgétaire.

VI. Intégration de la comptabilité environnementale dans la comptabilité nationale

6.1. Compilation des comptes de ressources et d'utilisation

Les comptes de ressources et d'utilisations de la feuille expriment trois identités comptables nationales fondamentales :

- ❖ Identités des ressources-utilisations :

$$\text{Production} + \text{importations} = \text{consommation intermédiaire} + \text{Exportations} + \text{consommation finale} + \text{formation brute de capital} ;$$
- ❖ Identité de la valeur ajoutée : valeur ajoutée = production - consommation intermédiaire - consommation de capital fixe ;
- ❖ Identité du produit intérieur qui considère l'économie comme un ensemble : produit intérieur brut (PIB) = valeur ajoutée brute totale = consommation finale + formation brute de capital + (exportations - importations).

Le fait d'incorporer les comptes d'actifs conduit à ajouter une autre série d'identités qui rend compte de l'écart entre stocks d'ouverture et de clôture des actifs par flux, au cours de la période comptable. Dans le cas des actifs produits et non produits, les soldes comptables (balances) sont définis comme suit :

Stocks de fermeture = stocks d'ouverture + formation brute de capital - consommation de capital fixe + plus-value/moins-value des actifs

6.2. Identification et compilation des dépenses de protection de l'environnement

Les dépenses de protection de l'environnement correspondent aux dépenses effectivement encourues par les industries, les ménages, les administrations publiques et les organisations non gouvernementales pour éviter la dégradation de l'environnement ou en éliminer, partiellement ou totalement les effets. Elles sont incluses dans le SCN, mais ne sont généralement pas identifiées séparément dans les comptes classiques de production et d'utilisation finale. Ces dépenses sont donc comptabilisées séparément en tant que composantes («dont») de la protection, de la consommation intermédiaire et de la consommation finale, de la consommation de capital fixe, de la formation de capital, des importations et des exportations, et enfin, de la valeur ajoutée.

Il est néanmoins difficile d'identifier certains biens d'environnement en tant que produits, puisque leur destination, notamment à des fins de protection de l'environnement, n'est pas nécessairement connue. Par exemple, les filtres peuvent servir aussi bien dans des processus industriels classiques que dans des installations de protection de l'environnement. Concrètement, l'accent a donc été mis sur la production et la fourniture de services de *protection de l'environnement* par l'industrie et par les pouvoirs publics, à l'intention des industries et des ménages.

L'identification des produits et des dépenses de protection de l'environnement repose sur la Classification des activités de protection de l'environnement (CAPE) (Nations Unies, Commission économique pour l'Europe, 1994). La classification CAPE comprend seulement les activités et les dépenses correspondantes visant à réagir immédiatement à la dégradation de l'environnement *engendrée* par les unités de production (administrations publiques et ménages)

Afin d'obtenir les données nécessaires concernant les biens et les services PE, il faudrait analyser de manière approfondie la protection de l'environnement assurée par les industries,

les ménages et les administrations publiques; ce type d'analyse serait au demeurant considérablement facilitée par l'existence de classifications «fonctionnelles» incluant la protection de l'environnement. En l'absence de coûteuses études menées dans ce sens, des estimations ont été tirées des travaux de recherche consacrés aux budgets publics, aux dépenses types de protection de l'environnement des industries et des ménages, à partir d'enquêtes dans le secteur de la construction et enfin, sur la base de statistiques des produits industriels et de tableaux d'entrées-sorties.

6.3. Compilation des comptes d'actifs naturels produits

L'établissement des comptes d'actifs produits, notamment des actifs naturels est recommandé par le SCN. L'objectif poursuivi consiste à évaluer de façon exhaustive le niveau, la répartition et les changements du patrimoine national.

Les actifs naturels produits jouent également un rôle majeur du point de vue de l'environnement, puisqu'ils sont susceptibles d'avoir à cet égard des fonctions importantes, semblables à celles des actifs naturels non produits. Ces actifs sont apparus en tant que produits du processus de production et figurent en tant que sorties et entrées dans les comptes de ressources et d'utilisations.

Les actifs naturels produits sont distingués des actifs non produits dans la Classification des actifs non financiers (CANF) du SCEE. Le terme «actif cultivé» désigne également les actifs naturels produits.

Les étapes sont les suivantes :

1. Identifier les industries pour lesquelles des comptes d'actifs produits doivent être compilés, en mettant l'accent sur les actifs naturels cultivés (agriculture, élevage, pêche, etc.).
2. Estimer la valeur des actifs fixes/stocks au début de la période comptable aux prix courants (d'après les enquêtes ou les études consacrées au patrimoine).
3. Incorporer les données des comptes nationaux sur la formation brute de capital fixe, les formations de stocks et la consommation de capital.
4. Évaluer la valeur des autres changements de volume imputables aux catastrophes naturelles et aux divers types de destructions (par exemple, pertes de bétail lors des inondations), saisies sans compensation par les pouvoirs publics, obsolescence imprévue, et changements de classement des actifs (par exemple, pâturages transformés en terrains constructibles).

5. Calculer la valeur de réévaluation des actifs, c'est-à-dire des plus-values et des moins-values consécutives aux changements de prix des actifs.

6. Estimer la valeur des actifs fixes (stocks) à la fin de la période comptable en prix courants.

NB : les estimations sont effectuées par les experts techniques du domaine au niveau des structures du Ministère (personnel ou consultant).

6.4. Compilation des comptes physiques de ressources naturelles

L'expression «ressource naturelle» utilisée ci-après est une forme abrégée de la définition figurant dans le SCN des «actifs économiques naturels non produits». Dans le SCN, il s'agit des actifs de la deuxième catégorie de la classification CANF (actifs non produits) sur lesquels des droits de propriété sont exercés et qui procurent des avantages économiques à leurs détenteurs. Leurs produits sont généralement évalués sur le marché. Les actifs économiques non produits sont distingués des actifs «d'environnement», moins en raison de quelconques critères de rareté, également applicables aux actifs d'environnement, mais

6.5. Évaluation des ressources naturelles : compilation des comptes monétaires

La première version monétaire du SCEE fondée sur la notion d'évaluation marchande est très proche des systèmes classiques de comptabilité. Cette version enregistre la valeur et les changements de valeur des actifs naturels déjà pris en compte dans les comptes d'actifs du SCN. Tel qu'indiqué plus haut, le coût d'épuisement et de dégradation des ressources naturelles passe, en tant que coût pour l'environnement, de la position «autres changements de volume» dans les comptes d'actifs du SCN, aux comptes de production du SCEE.

Les comptes monétaires sont calculés à partir des comptes physiques grâce à l'application de valeurs unitaires monétaires, c'est-à-dire des prix marchands ou des valeurs marchandes estimées (imputées) aux stocks physiques et aux variations des stocks. Comme pour les comptes monétaires d'actifs produits les positions «formation de capital» et «réévaluation» sont introduites.

Il convient de noter que l'amélioration des terres, telle qu'elle est d'ores et déjà prise en compte dans le SCN, offre la seule possibilité de formation de capital dans les actifs non produits. Pour les autres actifs d'environnement non produits, la production de nouveau capital est par définition impossible et la formation de capital porte la mention s/o (sans objet). En cas d'acquisition et de cession d'actifs naturels, seuls les actifs des terres et du sous-sol sont indiqués, bien que les transactions de ce type puissent en principe concerner également d'autres actifs. En l'occurrence, de telles transactions sont toutefois moins probables ou si elles se produisent, elles sont d'importance secondaire.

6.6. Compilation des comptes physiques d'actifs d'environnement (optionnelle)

Les actifs d'environnement comprennent par conséquent l'air, les plans d'eau (à l'exception des nappes aquifères et des eaux souterraines prises en compte uniquement au titre de leurs utilisations économiques dans FC 4 et FC 5), les terres (autres que les terres à usage économique comptabilisées dans FC 4 et FC 5, mais y compris les écosystèmes forestiers et aquatiques pour leur valeur élevée en tant qu'élément de qualité de vie), ainsi que la faune et la flore sauvages qui ne sont pas nécessairement à l'abri d'une utilisation économique. Le classement par catégorie des systèmes naturels en écosystèmes, en éco zones, en biomes, etc., est donc une tâche délicate généralement menée à bien dans le cadre des systèmes de statistiques environnementales ou écologiques. De plus,

l'identification et la mesure des divers types de changements d'actifs spécifiés dans les comptes d'actifs ne s'avèrent guère possibles.

6.7. Compilation des émissions par secteur économique

Les recueils de statistiques environnementales contiennent généralement des tableaux de ce type. Il n'existe cependant pas de classification internationale communément admise. Il faut en effet identifier séparément les principales catégories de polluants et de résidus, puisque la nature de ces derniers conditionne dans une large mesure le coût des répercussions correspondantes. En tant que secteurs polluants, on distingue les industries, les ménages, les administrations (y compris les organismes sans but lucratif) et le reste du monde; ce dernier secteur est introduit afin de rendre compte de la pollution transfrontière transmise par les voies d'exposition de l'air et de l'eau ou transportée par la voie terrestre (et déversée à l'étranger de façon légale ou illégale). Le cadre de référence général du SCEE décrit des flux transfrontières de substances polluantes en tant qu' «utilisation externe des actifs naturels». Les flux de ce type qui traversent les frontières d'un pays sont exprimés en unités physiques.

Les données de pollution proviennent généralement de stations de surveillance. Elles fournissent des mesures des concentrations ambiantes de polluants dans les milieux tels que l'air, l'eau, les terres et les sols, qui permettent ensuite d'estimer la qualité de l'environnement (variations). Toutefois, pour imputer les coûts écologiques aux secteurs en cause, comme l'exige l'approche dite du coût de conservation du SCEE, il faut des données d'émission et non des données de concentration. Puisqu'il est difficile de déterminer les origines des concentrations ambiantes (aussi bien dans le temps et dans l'espace que par secteur), on applique généralement des coefficients d'émission aux sources en cause lorsqu'on ne dispose pas de mesures directes. Les coefficients utilisés proviennent de travaux de recherche ou d'études techniques, d'autres pays de structure économique similaire, et enfin, de travaux internationaux consacrés à des industries types et aux émissions correspondantes. Toute liste de ce genre devrait bien sûr être adaptée aux caractéristiques économiques et techniques particulières de la structure nationale de la production et de la consommation.

6.8. Évaluation du coût de conservation des émissions

En ce qui concerne la dégradation des terres, la valeur de ces dernières peut être affectée par les résidus et les émissions en raison des changements qualitatifs introduits. Ces changements sont portés au compte des autres changements de volume dans les comptes d'actifs du SCN. Contrairement au concept d'épuisement ou «de disparition économique» selon la terminologie du SCN dont les effets peuvent être directement imputés à l'activité qui en est responsable, il serait difficile d'imputer les variations de qualité des terres en tant que «coût» dans les comptes d'actifs, en les attribuant à des secteurs particuliers (et à des périodes de temps particulières) des comptes de production. En pratique, les variations de qualité des terres sont rarement calculées dans les comptes d'actifs, les coûts de conservation étant généralement appliqués à l'activité économique responsable.



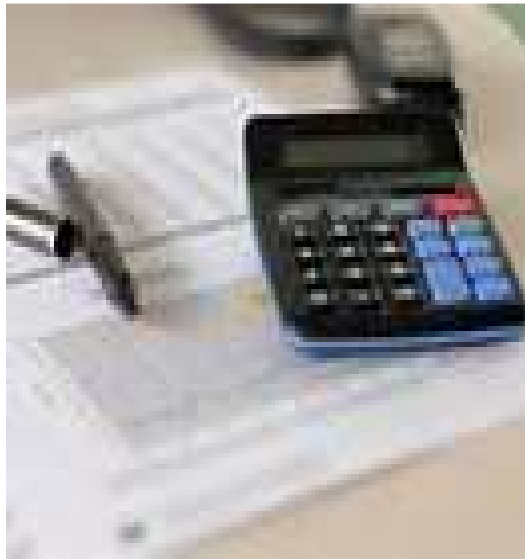
Source (internet)

TROISIEME PARTIE : PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMPTABLES NATIONAUX

**PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN COMPTABILITE NATIONALE ET
COMPTABILITE ENVIRONNEMENTALE**

Modules	Volume horaire	Public cible
Introduction à la comptabilité nationale	80h	Comptables nationaux CPS du Secteur AEDD
Comptabilité Environnementale	Voyages d'études	Comptables nationaux (INSTAT)
Comptabilité environnementale	80h	Comptables nationaux CPS du secteur AEDD
Techniques d'évaluation des actifs environnementaux	80h	Services centraux du Ministère CPS du secteur Projets et programmes rattachés au Ministère de l'Environnement
Techniques d'évaluation des actifs environnementaux	80h	Comptables nationaux
Système de collecte de données	30h	Services centraux du Ministère CPS du secteur
Session de sensibilisation des décideurs sur la collecte de données	2 sessions semestrielles	Directeurs centraux, directeurs des organismes personnalisés et directeurs de projets

MODULES DE FORMATION



Source (internet)

B. COMPTABILITE NATIONALE

INTRODUCTION

Chaque année, une masse d'informations chiffrées décrivant les circuits économiques entre agents existe. Ces informations si elles sont traitées peuvent aider à la mesure du progrès économique et à la prise de décision visant à harmoniser la politique économique, monétaire et budgétaire.

La comptabilité nationale qui vise à décrire d'une manière systématique et quantitative la structure et les activités économiques d'un pays, d'une région ou d'un secteur au cours d'une période, demeure le cadre structuré, organisé pouvant servir de référence à une analyse de la vie économique. Mais depuis plus de deux décennies, les questions environnementales ont pris beaucoup plus d'importance dans la vie économique. Ceci a conduit à des réflexions pour mesurer leur impact et mettre en place un système comptable harmonisé permettant leur évaluation.

I. Définitions et concepts

1.1. Définitions

La comptabilité nationale retrace dans un cadre comptable toutes les opérations qu'effectuent les agents économiques résidents pendant une année. L'expression cadre comptable indique que les comptes de la nation ne constituent pas une véritable comptabilité qui serait issue de la consolidation de la comptabilité de tous les agents économiques. L'ensemble des chiffres fournis sont obtenus à partir de sources statistiques diverses ; ils ont été corrigés, ajustés par les comptes nationaux pour pouvoir être présentés dans un cadre comptable dont les éléments de base sont les comptes des secteurs institutionnels (SI). Ces comptes sont présentés en général en **emplois** et en **ressources**:

Tableau n°1 : Compte d'un SI

Emplois	Ressources
<hr/>	

Les emplois d'un agent correspondent toujours, pour lui, à une dépense monétaire, tandis que les ressources sont des rentrées ; ainsi, si l'on prend l'exemple des ménages, on aura:

Tableau n°2 Compte des MENAGES

Emplois	Ressources
Consommation finale	Salaires
Primes d'assurance	Indemnités d'assurance
Impôt sur le revenu	Intérêts reçus
...	...

Toutes les opérations retracées par la comptabilité nationale sont prises en compte selon la même unité de mesure : la *valeur monétaire*.

Les opérations prises en compte par la comptabilité nationale sont celles des agents économiques *résidents* (et non nationaux): la résidence renvoie à un double critère: spatial et temporel. Est résident l'agent qui a effectué des opérations économiques pendant au moins un an sur le territoire économique lequel comprend, le territoire national dont on retranche les enclaves territoriales étrangères (ambassades des pays étrangers, siège des institutions internationales ...) et auquel on ajoute les enclaves territoriales nationales (ambassades du pays à l'étranger). Cette prise en compte des résidents, par opposition aux nationaux conduit en particulier à définir un produit intérieur brut et non un produit national brut.

La prise en compte de toutes les opérations effectuées par tous les agents nécessite que l'on procède à des regroupements : c'est l'objet des nomenclatures (nomenclature de produits, nomenclature d'agents et nomenclature des opérations effectuées par les agents). L'élaboration d'une nomenclature consiste à prévoir un nombre précis de boîtes, de classes, ou de postes...) dans lesquelles on «range » les individus d'une population donnée. Une nomenclature doit être exhaustive (tout individu doit pouvoir être rangé dans une boîte) et univoque (tout individu ne doit pouvoir être rangé que dans une des boîtes).

La comptabilité nationale n'utilise pas le terme d'*agent* mais celui d'unité institutionnelle (UI) définie comme centre élémentaire de décision économique. Ainsi, l'Etat, une entreprise ou un ménage constituent-ils des unités institutionnelles. Celles-ci sont regroupées en secteurs institutionnels au nombre de six (6) pour les unités résidentes. Un septième poste de cette nomenclature, le «reste du monde» qui n'est pas réellement un secteur institutionnel, permet de prendre en compte les opérations avec les unités non résidentes.

Un secteur institutionnel regroupe les unités institutionnelles qui ont un comportement économique analogue ; c'est-à-dire celles dont la fonction économique principale est la même. Ces fonctions principales font l'objet d'une classification à deux niveaux:

Premier niveau: les unités institutionnelles sont différenciées selon que leur fonction principale consiste à *produire* ou à *consommer*,

Deuxième niveau: parmi celles dont la fonction principale est de produire, les unités institutionnelles sont différenciées selon le type de production (*marchande/non marchande; financière/non financière*) qu'elles réalisent ; cette classification est représentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°3

PRODUCTION DE BIENS ET SERVICES		CONSOMMATION
	Marchands	Non marchands
Non financiers	Sociétés et quasi-sociétés non financières	Administrations publiques Administrations privées
Financiers	Institutions financières Entreprises d'assurance	Ménages

Les biens et services sont dits marchands lorsqu'ils s'échangent ou sont susceptibles de s'échanger sur le marché (le litre d'huile, la voiture, mais aussi les coupes de cheveux, consultation médicale...). Les services sont dits non marchands (par convention, il n'existe pas de biens non marchands) lorsqu'ils sont fournis gratuitement ou à un prix nettement inférieur à leurs coûts de production (enseignement, justice, police, armée...).

1.2. Contenu et décomposition des secteurs institutionnels

Les sociétés et quasi-sociétés non financières (SQS) regroupent les unités institutionnelles résidentes dont la fonction économique principale est de produire des biens et des services marchands non financiers. Elles comprennent:

- les sociétés privées
- les sociétés publiques
- les quasi-sociétés privées: il s'agit pour l'essentiel des succursales de sociétés non résidentes; elles n'ont pas la personnalité juridique, mais effectuent des opérations sur le territoire économique pendant plus d'un an;
- les quasi-sociétés publiques: organismes publics ne disposant pas de la personnalité juridique, mais ayant de fait une grande autonomie financière (ONP, CMDT ...)

Les institutions financières (IF) regroupent les unités institutionnelles résidentes dont la fonction principale est de financer, c'est-à-dire de collecter et de répartir des moyens de financement et de gérer des produits financiers. Elles regroupent: la Banque centrale, les banques commerciales et les institutions de financement non bancaires (crédit bail).et les sociétés de gestion et d'intermédiation(SGI).

Les entreprises d'assurance (EA) regroupent les unités institutionnelles dont la fonction principale est d'assurer, c'est-à-dire de transformer les risques individuels en risques collectifs (SONAVIE, Assurance LAFIA....)

Les administrations publiques (APU) regroupent les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des services non marchands destinés à toutes les unités institutionnelles ou à effectuer des opérations de répartition du revenu ou du patrimoine national.

La décomposition de ce secteur est la suivante :

- *Administrations publiques centrales* : Etat et autres organismes publics,

- *Administrations publiques locales*: collectivités locales (régions, départements, communes...), organismes divers d'administration locale (CCIM, Chambre des métiers...)

- *Administration de sécurité sociale* : régimes d'assurance sociale (INPS, CRM, CANAM).

Les administrations privées (APRI) ou (ISBL) : regroupent les unités institutionnelles qui produisent principalement des services non marchands destinés à des groupes particuliers de ménages, ou qui produisent sans but lucratif des services marchands réservés aux ménages. Elles comprennent les cultes et communautés religieuses, les partis politiques, les syndicats de travailleurs, les organisations de consommateurs...

Les ménages regroupent les unités institutionnelles résidentes dont la fonction principale est la consommation et, éventuellement, la production. Le secteur institutionnel regroupe : le ménage ou «*ménage pur*» (ensemble des occupants d'une même résidence principale) et les entreprises individuelles.

Le Reste Du Monde (RDM) ; il ne constitue pas un véritable secteur institutionnel, mais permet de prendre en compte l'ensemble des opérations que les résidents font avec les non résidents.

En définitive, il ressort des définitions ci-dessus que tous les secteurs institutionnels résidents produisent, que ce soit les secteurs pour lesquels la production est la fonction économique principale ou encore les ménages : outre la production des entrepreneurs individuels, il existe en effet une production des ménages non-entrepreneurs.

1.3. Les mesures de la production

1.3.1. Mesure de la production de chaque secteur institutionnel

Sociétés et quasi-sociétés: La production de biens et services marchands des sociétés et quasi-sociétés est mesurée par leur valeur monétaire. Il s'agit donc d'un concept proche du chiffre d'affaires, mais il prend en compte la totalité des biens et services produits et non les seuls biens vendus.

Institutions financières. Les services marchands rendus par les institutions financières sont de deux types:

- les services facturés à la clientèle, (gestion des cartes de crédit, des comptes, des titres...) dont la mesure est analogue à celle de la production des sociétés et quasi-sociétés ;
- les services de collecte, transformation et répartition des disponibilités financières qui ne font pas l'objet d'une facturation explicite. On convient alors de mesurer cette production par les ressources nettes que les institutions financières retirent de ces activités, c'est-à-dire par la différence entre les intérêts et dividendes reçus d'une part et les intérêts versés d'autre part. Cette production est appelée *production imputée des services bancaires (PISB)* ou *service d'intermédiation financière indirectement mesuré (SIFIM)*.

Les entreprises d'assurance: les entreprises d'assurance disposent de trois types de ressources : les loyers (production de service de logement, les primes d'assurance et les revenus des placements). Les deux dernières ressources permettent aux assurances de

faire face à leurs charges techniques (paiements des indemnités et dotations aux réserves). On convient de mesurer la production de services d'assurance par la somme: primes brutes + revenus des placements – charges techniques.

Administrations publiques et privées : l'essentiel de la production des administrations, aussi bien publiques que privées, est constituée de services non marchands (justice, armée, enseignement, santé...) pour lesquels on ne dispose d'aucun prix. On convient de mesurer la production de ces services non marchands par leur *coût de production*: rémunération des salariés + consommations intermédiaires + impôts sur la production.

Ménages : il faut distinguer parmi les ménages, les entrepreneurs individuels et les ménages purs. On mesure la production *marchande* des premiers comme celle des sociétés et quasi-sociétés. Les seconds ont également une production, en tant que ménage, qui comporte les principaux éléments :

- production de services de logement (location d'immeubles) ; Production de logement pour compte propre (activité individuelle de construction), mesurée par la valeur des matériaux utilisés ;
- production de services domestiques (personnes domestiques), mesurée par la rémunération de ces personnes.

1.3.2. Production et valeur ajoutée

Soit une entreprise A qui produit du pain. Pour produire le pain elle a besoin de la farine, de l'eau, du sel...

Si la production de A est de 20 millions de FCFA, et que pour obtenir cette production elle a utilisé des biens et des services de 13 millions de FCFA, la valeur ajoutée de cette entreprise est égale à « $20 - 13 = 7$ » millions de FCFA. L'ensemble des biens et services utilisés par A pour produire constituent ses consommations intermédiaires.

Exemple :

Prenons le cas de 3 entreprises : A ; B et C

Entreprises	Production	Consommations Intermédiaires	Valeur Ajoutée
A	10	6	4
B	15	8	7
C	8	5	3
Somme	33	19	14

Si l'on étend le raisonnement à l'ensemble des unités institutionnelles résidentes, on constate que la somme des valeurs ajoutées n'est rien d'autres que l'ensemble de ce qui a été produit pendant l'année et non utilisé dans le système productif. On a donc:

Somme des valeurs ajoutées = Somme des productions (valeur de tous les biens et services produits)

(-) Somme des consommations intermédiaires (c.-à-d. la valeur des biens et services réutilisés dans la production)
= Valeur des biens et services disponibles pour les emplois finals
= **Produit intérieur brut ou PIB**

Remarque1 : On parle de **produit intérieur brut** comme il sera plus loin question de formation brute de capital fixe, de valeur ajoutée brute et d'excédent brut d'exploitation.

Le qualificatif **brut** signale que, dans la mesure de l'élément considéré, (V.A., produit intérieur, formation de capital ...), il n'a pas été tenu compte de l'amortissement du capital fixe c'est-à-dire de l'usure du capital physique qui a permis la production.

Remarque2 : La comptabilité nationale ne parle pas d'amortissement mais de « consommation de capital ». Quand on en tient compte, on définit alors des valeurs nettes. Ainsi, le produit intérieur net = produit intérieur brut (-) consommation de capital.

Dans la pratique, c'est le PIB qui est utilisé couramment quoi que le PIN soit le meilleur indicateur de l'évolution économique du pays. Ceci s'explique par la difficulté liée au calcul de la consommation de capital.

1.3.2. Production en valeur, Production en volume

Un des intérêts de la comptabilité nationale est de fournir des grandeurs synthétiques appelées agrégats caractéristiques de l'économie considérée et dont on peut mesurer la croissance d'une année sur l'autre ou sur plusieurs années.

Prenons l'exemple du PIB défini plus haut qui est l'un des agrégats les plus usuels. Entre deux années, les quantités produites de biens et services varient de même que leurs prix ; il faut donc déterminer dans la croissance de la valeur monétaire de la production entre deux années, la part qui revient à l'accroissement des prix et celle qui revient à l'accroissement des quantités produites.

Une évolution en valeur est ainsi le produit de l'évolution en volume par l'évolution des prix :
indice de valeur = indice de volume (x) indice des prix.

Considérons deux années, l'année 0 et l'année 1 pour lesquelles les productions ont été y_0 et y_1 ; y_0 et y_1 étant les productions des années 0 et 1 aux prix courants ; l'on a par définition :

$Y_0 = \sum p_0 q_0$ et $y_1 = \sum p_1 q_1$ où p et q représentent les prix et les quantités des biens et services produits.

L'indice d'évolution en valeur de la production entre l'année 0 et l'année 1 est défini par : y_1/y_0 . Ce rapport représente le coefficient par lequel la production a été multipliée entre les deux années.

On peut mesurer l'évolution d'une manière équivalente par le taux de croissance en valeur de la production entre les années 0 et 1.

$$Y_1 - y_0 / y_0 = y_1 / y_0 - y_0 / y_0 = y_1 / y_0 - 1 .$$

Mais il est tout aussi important de déterminer la croissance en volume de la production c'est-à-dire ce que serait la mesure de la production de l'année 1 si les prix n'avaient pas varié. Pour cela, on calcule une production de l'année 1 aux prix de l'année 0 :

$$y_1(\text{aux prix de l'année 0}) = y_1(0) = \sum p_0 q_1$$

L'indice d'évolution en volume sera donc : $y_1(0)/y_0$ et le taux de croissance en volume de la production sera mesurée par : $y_1(0) - y_0 / y_0 = y_1(0) / y_0 - 1$

Enfin, connaissant l'évolution de la production en volume et en valeur on en déduit un indice des prix de la production de l'année 1 par rapport à l'année 0 : $y_1 / y_1(0)$.

II. Les comptes économiques intégrés

Le principal objectif du SCN est de fournir un cadre théorique et comptable complet permettant de créer une base de données macro-économiques convenant pour l'analyse et l'évaluation des performances d'une économie.

Son cadre central correspond à une présentation intégrée de l'économie nationale. Le Tableau des comptes économiques intégrés qui regroupe l'ensemble des sous-comptes des différents secteurs institutionnels, y compris leurs comptes de patrimoine y occupe une position centrale.

2.1. Les sous-comptes des secteurs institutionnels

Le compte de production est le premier dans la séquence des comptes des unités institutionnelles. Il concerne aussi bien les branches que les secteurs institutionnels. Dans sa partie droite (ressources) se trouve la production, dans la partie gauche (emplois) la consommation intermédiaire, la consommation de capital fixe et la valeur ajoutée.

Tableau N°3 : Compte de production

Emplois		Ressources	
P.2	Consommation intermédiaire	P.1	Production
B.1g	Valeur ajoutée, brute		
K.1	Consommation de capital fixe		
B.1n	Valeur ajoutée, nette		

La production peut être décrite d'une manière générale comme l'activité consistant à utiliser des "inputs" pour produire des "outputs".

Les outputs peuvent être des biens ou des services qui peuvent être délivrés à d'autres unités. Les biens sont des objets physiques pour lesquels il existe une demande, sur lesquels on peut établir des droits de propriété, et dont la propriété peut être transférée d'une unité à une autre sur un marché.

On distingue trois types de production :

- la production marchande
- la production pour usage final propre et
- l' autre production non marchande

Compte de distribution primaire du revenu

Il comprend deux sous-comptes : le compte d'exploitation et le compte d'affectation du revenu primaire.

Le compte d'exploitation, comme le compte de production, peut être élaboré pour des branches d'activité ou des secteurs institutionnels.

En ressource ne figure que la valeur ajoutée, en emplois figurent la rémunération des salariés et les taxes nettes de subventions sur la production. Le solde du compte d'exploitation est appelé "excédent d'exploitation" ou "revenu mixte" selon la nature de l'entreprise (société ou entreprise individuelle).

Tableau n°4 : Compte d'exploitation

Emplois		Ressources	
D.1	Rémunération des salariés	B.1	Valeur ajoutée
D.2	Impôts sur la production et les importations		
D.3	Subventions (-)		
B.2/B.3	Excédent d'exploitation/Revenu mixte		

La rémunération des salariés est définie comme le total des sommes versées par une entreprise à ses employés, en nature ou en espèces, en contrepartie de leur travail au cours de la période de compte.

Il y a deux composantes à la rémunération des salariés : les salaires bruts et les cotisations sociales à la charge des employeurs.

Compte d'affectation du revenu primaire

Tableau n°5

Emplois		Ressources		
D.4	Revenus de la propriété	B.2/B.3	Excédent	d'exploitation/Revenu mixte ¹
		D.1	Rémunération des salariés	
		D.2	Impôts sur la production et les importations	
		D.3	Subventions (-)	
		D.4	Revenus de la propriété	
B.5	Solde des revenus primaires ^{1,2}			

Tableau N°6

Compte de distribution secondaire du revenu

Emplois		Ressources	
D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	B.5	Solde des revenus primaires
D.61	Cotisations sociales	D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.
D.62	Prestations sociales	D.61	Cotisations sociales
D.7	Autres transferts courants	D.62	Prestations sociales
		D.7	Autres transferts courants
B.6	Revenu disponible		

Tableau n°7 : Compte de redistribution du revenu en nature

Emplois		Ressources	
D.63	Transferts sociaux en nature	B.6	Revenu disponible
		D.63	Transferts sociaux en nature
B.7	Revenu disponible ajusté		

Les transferts sociaux en nature

C'est le seul poste du compte de redistribution en nature des revenus.

Il s'agit de biens et services individuels transférés en nature aux ménages par les administrations et les ISBLSM. Ils peuvent être achetés sur le marché ou constituer une partie de la production non marchande des administrations et ISBLSM.

Compte d'utilisation du revenu

L'objet du compte d'utilisation du revenu est de montrer comment les ménages, les administrations et les ISBL repartissent leur revenu disponible entre consommation finale et épargne.

Tableau n°8 : Compte d'utilisation du revenu

Emplois		Ressources	
P.3	Dépense de consommation finale	B.6	Revenu disponible
B.8	Épargne		

La dépense de consommation finale

La dépense de consommation finale par les ménages est ce que paient les ménages résidents en biens et services pour leur consommation.

Ceci exclut l'achat ou la construction pour compte propre de logements et l'achat d'objets de valeur.

La dépense de consommation par les administrations et les ISBLSM peut concerner des biens et services marchands ou non marchands, collectifs ou individuels.

Les trois secteurs concernés sont : les administrations publiques, les ISBLSM et les ménages.

La consommation finale effective

La consommation finale effective des ménages s'obtient en additionnant la dépense de la consommation finale et les transferts en nature en provenance des administrations et des ISBLSM. La consommation finale effective des ISBLSM est nulle par convention, leur

dépense de consommation finale étant intégralement transférée au profit des ménages. La consommation finale effective des administrations est le solde entre la dépense de consommation finale et les transferts en nature au profit des ménages.

L'épargne

L'épargne est le solde du compte d'utilisation du revenu.

Les sociétés n'ayant pas de consommation finale, leur épargne est égale à leur revenu disponible (à l'ajustement pour variation des intérêts des ménages dans les fonds de pension près).

L'épargne, si elle est positive, permet d'acquérir des actifs ou de réduire son passif. Si elle est négative, il faudra céder des actifs ou augmenter son passif.

L'épargne est donc le lien entre les comptes courants et les comptes d'accumulation.

Le Compte de capital

Le compte de capital est le premier des comptes d'accumulation qui évaluent les actifs et les passifs des unités institutionnelles, à un moment donné, ou leur évolution dans le temps.

Tableau n°10 : Compte de capital

Emplois		Ressources	
P.51	Formation brute de capital fixe	B.8	Epargne, nette
		D.9	Transferts en capital, à recevoir (+)
P.52	Variations des stocks	D.9	Transferts en capital, à payer (-)
P.53	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur		
K.2	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits		
	Capacité(+)/Besoin(-) de financement		

La formation brute de capital fixe

La formation brute de capital fixe enregistre la valeur des acquisitions diminuée des cessions d'actifs fixes.

On distingue :

- les acquisitions moins les cessions d'actifs fixes tangibles :
 - logements ;
 - autres bâtiments et constructions ;
 - machines et équipements ;
 - actifs cultivés - arbres - et cheptels, utilisés de manière continue pour produire des fruits, du caoutchouc, du lait, etc. ;
- les acquisitions moins les cessions d'actifs fixes intangibles :
 - exploration minière ;
 - logiciels informatiques ;
 - originaux d'œuvres littéraires, artistiques, etc. ;
 - autres actifs fixes intangibles ;
- les améliorations majeures apportées à des actifs tangibles non produits (terres) ;
- les frais d'acquisition liés au transfert de propriété d'actifs non produits.

2.2. Le tableau des comptes économiques intégrés

Les comptes des secteurs institutionnels sont regroupés dans un document d'ensemble appelé Le tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) qui remplace le Tableau Economique d'Ensemble (TEE). Il permet de suivre la production et le revenu dans une logique de circuit. Le TCEI retrace des opérations effectuées par les secteurs institutionnels et les relations de ces secteurs avec le reste du monde (RDM). Pour chaque secteur institutionnel, on retrouve l'enchaînement des comptes décrits dans la partie précédente. Il faut cependant signaler les particularités du traitement du RDM. Il n'y a pas un compte non financier et un compte financier. Il n'y a pas de VA, ni d'excédent brut d'exploitation, ni de revenu disponible brut, ni d'épargne pour le RDM. Les exportations retenues dans les comptes du RDM sont celles de la nation, il s'agit donc d'un emploi pour le RDM puisque ce sont ses importations et inversement pour les importations (voir la balance des paiements). Contrairement à ceux des SI résidents, le solde du compte non financier du RDM est inscrit

en ressources et il doit correspondre à la capacité de financement de la nation (besoin de financement du RDM).

Pour chaque ligne du TCEI, le total des emplois est égal total des ressources. C'est logique pour les soldes puisqu'ils sont à la fois à droite et à gauche dans les deux (2) comptes successifs. Cette logique s'applique aussi aux opérations de répartition (salaires ou intérêts versés sont égaux aux salaires ou intérêts perçus).

En revanche, pour les opérations sur les biens et services, l'équilibre Ressources – Emplois ne peut exister que globalement et non pas opération par opération. Par exemple, on ne sait pas à quel secteur est destinée telle ou telle production. Pour palier à ces défauts, les opérations sur biens et services ont une contrepartie inscrite dans une colonne spécialement construite et désignée par biens et services (par exemple les opérations des biens et services apparaissent en Ressources pour chaque secteur institutionnel producteur et sont inscrites en emplois du secteur fictif biens et services). C'est le principe du compte miroir.

Afin d'éviter pour une opération donnée, la représentation de multitude de transactions entre les secteurs institutionnels, l'on ne retiendra uniquement que le total des valeurs reçues ou versées pour chaque secteur institutionnel sans se soucier de la provenance ou de la destination : c'est le principe du compte écran.

Tableau n°10 :

Emplois / Variations d'actifs

Ressources / Variations de passifs

Tot al	RD M	B et S (ressou rces)	E co N at	M EN	AD M	E N T	Opérat ions	E N T	AD M	M EN	E co N at	B et S (empl ois)	RD M	Tot al

III. Le compte des biens et services et le tableau des ressources et des emplois

Le tableau des ressources et des emplois (TRE) permet une analyse détaillée du processus de production et de l'utilisation d'un bien ou d'un service, ainsi que le revenu généré par cette production.

Il a d'une part un rôle statistique de synthèse des informations très variées sur les produits, recensements industriels, enquêtes budget-consommation, statistiques du commerce extérieur, etc..., ce qui permet d'en détecter les lacunes. D'autre part, il joue un rôle analytique comme outil d'analyse des liens entre demande finale et niveau de production.

3.1. *Compte des biens et services*

Le compte des biens et services, ou "équilibres ressources-emplois" (ERE), montrent comment, pour un groupe de produits, ou pour l'ensemble de l'économie, le total disponible des produits (ressources) est égal au total des utilisations de ces produits (emplois).

Compte des biens et services

Tableau N°11

Emplois	Ressources
P.2 Consommation intermédiaire	P.1 Production
P.3/P.4 Dépense de consommation	P.7 Importations de biens et de services
Finale/Consommation finale effective	
P.5 Formation brute de capital	D.21 Impôts sur les biens
P.51 Formation brute de capital fixe	D.31 Subventions sur les produits
P.52 Variations des stocks	
P.53 Acquisitions moins cessions d'objets	
de valeur	
P.6 Exportations de biens et de services	

3.1.1. Equation de base

L'équation de base est la suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Production} \\ + & \text{ Importations} \\ = & \text{ Consommation Intermédiaire} \\ + & \text{ Exportations} \\ + & \text{ Consommation Finale} \\ + & \text{ Formation Brute de Capital.} \end{aligned}$$

Cette description est particulièrement intéressante lorsqu'on dispose d'évaluations séparées pour chaque opération. C'est cependant rarement le cas et on utilise souvent des clés de répartition pour évaluer les différentes utilisations.

3.1.2. Valorisation

En principe, la production est mesurée aux prix de base, et les emplois locaux sont évalués aux prix d'acquisition. Pour les exportations et les importations, le prix retenu est le prix FOB (franco à bord). Cependant, pour les importations détaillées par produit, on utilise en pratique le prix CAF (coût assurance fret).

Lorsqu'on établit un ERE, il est donc nécessaire de faire apparaître :

Pour les ressources :

- la production prix de base
- les importations prix caf
- les droits de douanes
- les marges de transport et de commerce prix de base
- les taxes sur les produits

Pour les emplois :

- la consommation intermédiaire	prix d'acquisition
- la consommation finale	prix d'acquisition
- la FBCF	prix d'acquisition
- les variations de stocks	prix de base / prix d'acquisition
- les exportations	prix fob

3.2. Le tableau des ressources et des emplois

Le tableau Ressources-Emplois décrit l'équilibre des opérations sur biens et services. Les branches sont définies comme étant le regroupement des établissements ayant la même activité principale. Ainsi, le TRE permet pour chaque branche et pour l'ensemble de l'économie de faire ressortir un équilibre entre les emplois et les ressources de la branche. La structure repose sur une division par branche et non pas par secteur institutionnel.

Le TRE est un tableau de synthèse de résultats mais c'est aussi un outil d'analyse dans la mesure où des liaisons stables peuvent exister entre les ressources et les emplois en produits.

L'égalité de base est donnée par :

RESSOURCES = Production (P) + Importations (M) + Taxes sur produits (T) + marges de commerce et transport (m) + (subventions (négatives)) (S)

**EMPLOIS = Consommation intermédiaire (CI) + Consommation finale (CF)
+ FBCF + exportations (X) + variations de stocks (ΔSt).**

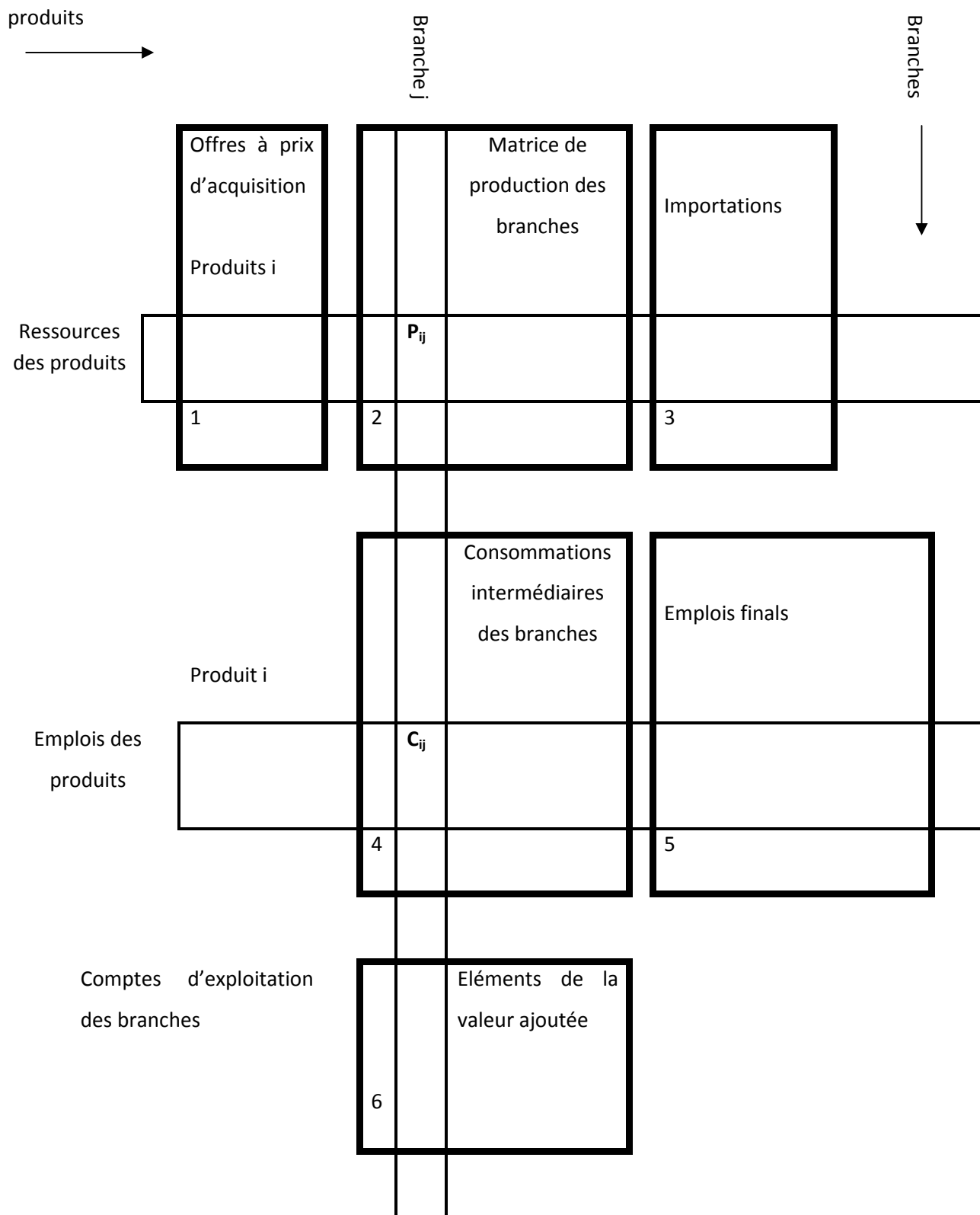
RESSOURCES = EMPLOIS

La Structure du TRE se présente sous la forme de six (6) tableaux.

1. Le tableau des offres à prix d'acquisition
2. La matrice de production des branches
3. Le tableau des importations
4. Le tableau des consommations intermédiaires des branches
5. Les emplois finals
6. Les éléments de la valeur ajoutée et le PIB.

En ligne, nous avons les produits et en colonne, les branches d'activité.

Tableau n°12



Le TRE se présente comme un ensemble de plusieurs sous tableaux articulés entre eux et organisés sous trois (3) niveaux.

- Le premier d'entre eux est consacré à l'origine des produits.
- Le deuxième à leur emploi et
- Le troisième présente le compte d'exploitation des branches.

Pour les deux (2) premiers niveaux, on retrouve les mêmes rubriques en ligne : Les produits mis en circulation dans le pays.

Le 3^e niveau ne comporte qu'un tableau. Il reprend les opérations figurant au compte d'exploitation des branches.

Le nombre des produits retenus peut être supérieur à celui des branches (la représentation rectangulaire est possible).

Le tableau 4 correspond à l'analyse des échanges inter - industriels (on parle aussi de Tableau des Echanges Inter - Industriels : TEI). C'est dans ce tableau que peuvent être étudiées les filières ou plus largement les coefficients techniques. Rappelons que les ressources sur biens et services sont valorisées à prix de base et les emplois à prix d'acquisition. Pour maintenir l'équilibre entre emplois et ressources, les montants de ces dernières doivent être complétés par les éléments qui composent le prix d'acquisition. Ce sont ces établissements qui sont repris au tableau 1.



Source (internet)

B.SYSTEME DE COMPTABILITE ECONOMIQUE ENVIRONNEMENTALE (SCEE)

I. Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale

1.1. Généralité

Le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), que la Commission de statistique a adopté en tant que norme internationale à sa quarante-troisième session en mars 2012, est la première norme statistique internationale de comptabilité économique et environnementale. Le Cadre central du SCEE est un cadre conceptuel polyvalent permettant d'appréhender les interactions entre l'économie et l'environnement et de décrire les stocks d'actifs environnementaux et leurs variations. Il représente les normes universelles du Système de comptabilité économique et environnementale telles les classifications, les conventions comptables et les méthodologies requises pour la création de comptes économiques et environnementaux liés, ajoutant de la valeur aux deux ensembles de données. Il place les statistiques de l'environnement et leur relation avec l'économie au cœur des statistiques officielles.

Les concepts et définitions qui constituent le Cadre central du SCEE sont conçus pour être applicables dans tous les pays, quel que soit leur niveau de développement économique et statistique, leur structure économique ou la composition de leur environnement. Par ailleurs, le Cadre central offre les bases de la réalisation de publications statistiques sur des thèmes connexes. Les thèmes de l'eau, de l'énergie et de la pêche ont d'ores et déjà donné lieu à des travaux importants.

1.2. Principales caractéristiques du Cadre central du SCEE

1.2.1. Relation entre le Cadre central du SCEE et le Système de comptabilité nationale

Le Cadre central du SCEE applique les concepts, structures, règles et principes comptables du SCN à l'information environnementale. En conséquence, le Cadre central permet l'intégration de l'information environnementale (souvent mesurée en termes physiques) et de l'information économique (souvent mesurée en termes monétaires) dans un même

Cadre. Le Cadre central du SCEE tire sa force de sa capacité de présenter l'information en termes tant physiques que monétaires d'une manière cohérente. Dans la mesure où il utilise les mêmes conventions comptables, le Cadre central du SCEE est généralement compatible avec le SCN. Toutefois, étant donné le but analytique spécifique du Cadre central,

qui porte sur l'environnement et ses liens avec l'économie, ainsi que sur la mesure des stocks et des en termes physiques et monétaires, il existe certaines différences, de portée limitée, entre le Cadre central du SCEE et le SCN.

Tableau 1 : Vue du système de comptabilité nationale (SCN)

	<u>Branches d'activité</u>	<u>Catégories de demande finale</u>	<u>Actifs</u>
secteurs			Actifs financiers et actifs produits solde d'ouverture
Actifs et services	Production de biens et services (entreprises)		
	Demande intermédiaires (entreprises)	Demande finale	Formation brute de capital fixe
Déchets			
Secteurs			Autres variations dans le volume et les gains (pertes) d'actifs financiers et d'actifs produits
			Actifs financiers et actifs produits solde de clôture

Tableau 2 : Vue du Système de comptabilité Nationale et du SCEE –Cadre central (SCEE-CC)

	Branches d'activité	Catégories de demande finale	Actifs		
secteurs			Actifs financiers et actifs produits solde d'ouverture	Actifs en ressources naturelles, solde d'ouverture	Actifs en ressources naturelles solde d'ouverture
Actifs et services	Production de biens et services (entreprises)				
	Demande intermédiaires (entreprises)	Demande finale	Formation brute de capital fixe		
	Dépenses d'exploitation pour la protection de l'environnement (entreprises)	Dépenses courantes de protection de l'environnement (ménages et administrations publiques)	Dépenses en immobilisations pour la protection de l'environnement (ménages et administrations publiques)		
	Production de ressources (entreprises)	Production de ressources (ménages et administrations publiques)			
Déchets	Utilisation des ressources (entreprises)	Utilisation de ressources (ménages et administrations publiques)			
	Consommation de déchets (entreprises)	Consommation de déchets (ménages et administrations publiques)			
Secteurs	Production de déchets (entreprises)	Production de déchets (ménages et administrations publiques)			
			Autres variations dans le volume et les gains (pertes) d'actifs financiers et d'actifs produits	Variations et gains/pertes, actifs en ressources naturelles	Variations et gains/pertes, actifs en ressources naturelles
			Actifs financiers et actifs produits solde de clôture	Actifs en reources naturelles, solde de clôture	Actifs en reources naturelles, solde

1.2.2. Flux physiques et flux monétaires

Dans le Cadre central du SCEE, les flux de matières naturelles, de produits et de résidus tiennent une place fondamentale dans la mesure des flux physiques. Le domaine de mesure qui est utilisé pour établir une distinction entre ces flux est délimité par le domaine de la production décrit dans le SCN.

Par conséquent, les notions suivantes correspondent à celles du SCN :

- Produits
- Territoire économique,
- Résidence des unités économiques,

Les flux physiques sont reflétés dans le mouvement et l'utilisation des matières, de l'eau et de l'énergie. Il existe trois catégories de flux physiques qui sont les matières naturelles, les produits et les résidus. Les matières naturelles sont tous les facteurs physiques de production qui sont prélevés dans l'environnement dans le cadre de processus économiques de production ou sont directement utilisés dans la production. Il peut s'agir :

- d'apports de ressources naturelles, telles que les ressources minérales et énergétiques ou les ressources en bois,
- d'apports de sources d'énergie renouvelables, telles que l'énergie solaire captée par des unités économiques ou,
- d'autres matières naturelles, telles que les facteurs de production liés au sol (par exemple, les nutriments du sol) ou à l'air (par exemple, l'oxygène absorbé dans les processus de combustion).

1.2.3. Stocks et flux d'actifs

En termes monétaires, les catégories d'actifs du Cadre central du SCEE et du SCN sont identiques. C'est ainsi que le Cadre central ne traite que des actifs – ressources naturelles et terres – qui ont une valeur économique conformément aux principes d'évaluation du SCN.

En termes physiques, la catégorie des actifs du Cadre central est plus large et englobe toutes les ressources naturelles et toutes les terres d'un territoire économique susceptibles de fournir des ressources et un espace utilisable pour l'activité économique. La portée de cette catégorie en termes physiques n'est donc pas limitée aux actifs ayant une valeur économique. Il est recommandé de distinguer clairement les actifs environnementaux dépourvus de valeur économique.

Il existe une légère différence entre le SCN et SCEE en ce qui concerne le terme des actifs environnementaux. Dans le SCN, le terme « ressources naturelles » désigne les ressources biologiques naturelles (par exemple, les ressources en bois et les ressources aquatiques), les ressources minérales et énergétiques, les ressources en eau et la terre, tandis que le Cadre central du SCEE traite séparément la terre et les ressources naturelles, eu égard au

rôle distinct de la terre en matière de fourniture d'espace. De plus, dans le SCN, les terres et les ressources en sol sont considérées comme une même catégorie d'actifs.

1.2.4. Evaluation des actifs environnementaux

L'évaluation des actifs environnementaux est une tâche de mesure complexe. Le Cadre central adopte les mêmes principes d'évaluation au prix du marché que le SCN. Toutefois, étant donné que les actifs environnementaux n'ont généralement pas de prix marchand qui puisse être observé, le Cadre central offre une présentation détaillée des techniques pouvant être mises en œuvre pour évaluer ces actifs. Cela concerne en particulier la description de la méthode d'évaluation fondée sur la valeur actuelle nette et l'examen des taux d'actualisation.

Le Cadre central du SCEE et le SCN constatent l'un comme l'autre la variation de la valeur des ressources naturelles qui peut être attribuée à l'épuisement. Exprimé en termes physiques, l'épuisement est la diminution de la quantité du stock d'une ressource naturelle pendant un exercice comptable (généralement une année), cette diminution étant due au fait que les unités économiques exploitent cette ressource naturelle à un niveau supérieur au niveau de régénération (la croissance naturelle des ressources biologiques telles que le bois et les poissons est donc prise en compte).

Les mesures de l'épuisement en termes physiques peuvent être évaluées pour estimer le coût de la consommation de ressources naturelles découlant de l'activité économique. Dans le SCN, la valeur de l'épuisement apparaît dans les autres variations de volume du compte d'actifs à côté de flux tels que des pertes catastrophiques ou des saisies sans compensation. Elle n'est donc pas comptabilisée comme un coût au regard du revenu tiré par les entreprises de l'extraction des ressources naturelles.

Dans le Cadre central du SCEE, la valeur de l'épuisement est considérée comme étant un coût par rapport à un revenu; il s'ensuit que, dans la séquence des comptes économiques, la définition des soldes comptables et des agrégats ajustés en fonction de l'épuisement implique de déduire l'épuisement des mesures de la valeur ajoutée, du revenu et de l'épargne. La déduction de l'épuisement vient en sus de la déduction de la consommation de capital fixe pour dégager le coût de l'utilisation des actifs fixes, qui est déjà, dans le SCN, déduit des mesures de la valeur ajoutée, du revenu et de l'épargne. En fonction des dispositions régissant la propriété de ressources naturelles spécifiques, cette différence de traitement introduite par le Cadre central du SCEE peut nécessiter d'ajouter des rubriques dans la séquence des comptes économiques au niveau des secteurs institutionnels.

1.2.5. Combinaison des informations en termes physiques et monétaires

L'une des plus importantes caractéristiques du Cadre central du SCEE est sa capacité d'organiser sous la forme de présentations combinées des données physiques et monétaires qui ont une portée, des définitions et des classifications communes. La structure de ces présentations combinées dépend du sujet à mesurer (par exemple, l'eau, l'énergie, les émissions dans l'atmosphère ou les produits forestiers), des questions présentant un intérêt et de la disponibilité des données. Néanmoins, ces présentations ont en commun certaines caractéristiques et avantages :

□□ *Premièrement*, les présentations combinées permettent aux utilisateurs de trouver en un lieu unique des informations utiles dont la cohérence et l'homogénéité sont assurées par la confrontation préalable des données source dans le Cadre central.

□□ *Deuxièmement*, les présentations combinées favorisent le débat entre les personnes familiarisées avec les données relevant des structures de la comptabilité économique et celles ayant une longue expérience de l'information concernant certains flux physiques.

□□ *Troisièmement*, les présentations combinées structurent l'information d'une manière qui se prête au calcul d'indicateurs combinés, par exemple d'indicateurs de découplage qui suivent la corrélation entre l'utilisation des ressources et la croissance de la production et de la consommation.

□□ *Quatrièmement*, les présentations combinées fournissent une base d'informations pour la mise au point de modèles et l'analyse détaillée des interactions entre l'économie et l'environnement.

II. Structure comptable: Principaux comptes et tableaux du Cadre central du SCEE

Le Cadre central organise et intègre l'information relative aux différents stocks et flux de l'économie et de l'environnement dans une série de tableaux et de comptes. Il regroupe les catégories de tableaux et de comptes ci-après :

a) tableaux des ressources et des emplois en termes physiques et monétaires faisant apparaître les flux de matières naturelles, de produits et de résidus;

b) comptes d'actifs pour les différents actifs environnementaux en termes physiques et monétaires faisant apparaître le stock d'actifs environnementaux au début et à la fin de chaque exercice comptable et les variations de ce stock;

c) une séquence de comptes économiques faisant apparaître des agrégats économiques ajustés en fonction de l'épuisement; et

d) des comptes fonctionnels enregistrant les opérations et les autres informations sur les activités économiques menées à des fins environnementales. Il est également possible d'étendre l'analyse de ces données en reliant les tableaux et les comptes aux informations démographiques, sociales et relatives à l'emploi pertinentes.

2.1. Les tableaux des ressources et des emplois

2.1.1. Tableau des ressources et des emplois monétaires

Les tableaux des ressources et des emplois monétaires enregistrent tous les flux de produits dans une économie entre les différentes unités économiques en termes monétaires. Ils sont construits pour décrire la structure d'une économie et le niveau d'activité économique

Tableau 3 : Tableau des ressources et des emplois monétaires

	Branches	Ménages	Administrations	Accumulation	Reste du monde	Total
Tableau des ressources						
Produits	Production (P)				Importations (M)	Total des emplois
Tableau des emplois						
Produits	Consommation intermédiaire (CI)	Dépenses de consommation finales des ménages (CFM)	Dépenses de consommation finale des administrations publiques (CFP)	Formation brute de capital (y compris variations des stocks) (I)	Exportations (X)	Total des emplois
	Valeur ajoutée					

2.1.2. Tableau des ressources et des emplois physiques

Les flux physiques sont enregistrés en construisant les tableaux des ressources et des emplois en unités physiques de mesure. Ces tableaux, couramment appelés tableaux des ressources et des emplois physiques (TREP), servent à évaluer la manière dont une économie fournit et utilise l'énergie, l'eau et les matières, et à examiner les variations des modes de production et de consommation dans le temps. En combinant ces TREP avec les données fournies par les tableaux des ressources et des emplois monétaires, il est possible d'examiner les variations de productivité et d'intensité d'utilisation des matières naturelles, ainsi que le rejet de résidus.

La structure des TREP est basée sur les tableaux des ressources et des emplois monétaires décrits plus haut, complétés par des extensions incorporant une colonne pour l'environnement et des lignes pour les matières naturelles et les résidus.

Tableau 4 : Tableau des ressources et des emplois physiques

	Branches d'activités	Ménages	Accumulation	Reste du monde	Environnement	Total
Ressources						
Matières naturelles					flux en provenance de l'environnement	Fourniture totale de matières naturelles
Produits	Production			Importations		Fourniture totale de produits
Résidus	Résidus produits par branche	Résidus produits par consommation finale des ménages	résidus issus de la mise à la casse et de la démolition d'actifs produits			Fourniture totale de résidus
Emplois						
Matières naturelles	Extraction de matières naturelles					Emploi total de matières naturelles
Produits	Consommation intermédiaires	Consommation finale des ménages	Formation brute de capital	Exportations		Emploi total de produits
Résidus	Collecte et traitement de déchets et autres résidus		Accumulation de déchets dans des décharges contrôlées		Flux de résidus directement dans l'environnement	Emplois total de résidus

2.2. Comptes des actifs

Les comptes d'actifs enregistrent l'encours d'ouverture et de clôture des actifs environnementaux et les différents types de variations de cet encours pendant un exercice comptable. L'un des objectifs de la comptabilité des actifs environnementaux consiste à déterminer si les tendances actuelles de l'activité économique épuisent et dégradent les actifs environnementaux disponibles. Les informations fournies par les comptes d'actifs peuvent aider à gérer les actifs environnementaux, et les évaluations des ressources naturelles et des terres peuvent être combinées avec les évaluations des actifs produits et des actifs financiers pour fournir des estimations plus générales de la richesse nationale.

Le compte d'actif s'ouvre sur l'encours d'ouverture des actifs environnementaux et se clôt sur leur encours de clôture. En termes physiques, les variations constatées entre le début et la fin de l'exercice comptable sont enregistrées soit comme des entrées en stocks, soit comme des sorties de stocks et, chaque fois que cela est possible, la nature de l'entrée ou de la sortie est enregistrée. En termes monétaires, les mêmes écritures sont insérées, mais une écriture supplémentaire est prévue pour enregistrer la réévaluation de l'encours des actifs environnementaux. Cette écriture correspond aux variations de la valeur des actifs au cours d'un exercice comptable, dues aux mouvements des prix des actifs.

Encours d'ouverture des actifs environnementaux
Entrées en stocks
Accroissement du stock
Découvertes de nouveaux stocks
Réévaluations à la hausse
Reclassifications
<i>Total des entrées en stocks</i>
Sorties de stocks
Extractions
Pertes normales de stock
Pertes catastrophiques
Réévaluations à la baisse
Reclassifications
<i>Total des sorties de stocks</i>
Réévaluation du stock
Encours de clôture des actifs environnementaux

2.3. La séquence des comptes économiques

La séquence des comptes économiques du SCEE reprend la structure générale de la séquence des comptes du SCN. Elle se caractérise par la présentation de soldes comptables. En général, les flux entrants et sortants pertinents ne s'équilibrent pas, de sorte que des soldes comptables doivent être introduits. En eux-mêmes, ces soldes constituent des mesures de performance économique, mais ils établissent aussi un lien entre les différents comptes de la séquence. Les principaux soldes comptables sont notamment la valeur ajoutée, l'excédent d'exploitation, l'épargne et le financement net. Les agrégats pour l'ensemble de l'économie, tels que le produit intérieur brut (PIB) et le revenu national brut (RNB), peuvent également être construits à partir de soldes comptables.

Le point de départ de la séquence des comptes est le compte de production et la mesure des soldes va au delà ceux de la comptabilité nationale en intégrant le coût d'utilisation (l'épuisement) des ressources naturelles.

- **Compte de production** : Dans le compte de production, le solde comptable est la valeur ajoutée (production diminuée de la consommation intermédiaire). Au niveau de l'ensemble de l'économie, le principal agrégat connexe du compte de production est le PIB. La consommation de capital fixe et l'épuisement sont déduits de la valeur ajoutée brute et du PIB brut pour donner une valeur ajoutée nette ajustée en fonction de l'épuisement et un produit intérieur net ajusté en fonction de l'épuisement ;

Comptes de distribution et d'utilisation du revenu : Ces comptes renseignent sur la manière dont la valeur ajoutée, c'est-à-dire le revenu tiré directement de la production, est affectée aux unités économiques sous forme soit de rémunération des salariés, soit d'excédent brut d'exploitation, et sur les flux des autres revenus et paiements connexes, tels que les flux d'impôts, de subventions, d'intérêts et de loyers pour l'utilisation de terres ou d'autres actifs environnementaux. Les soldes comptables pour les comptes des revenus sont l'excédent d'exploitation (valeur ajoutée diminuée de la rémunération des salariés et impôts diminués des subventions) et l'épargne (revenu disponible diminué des dépenses de consommation finale) ;

- **Compte de capital** : il enregistre la manière dont l'épargne est utilisée pour acquérir des actifs, y compris des actifs produits et des actifs environnementaux. Il englobe donc l'acquisition et la cession d'actifs environnementaux, en particulier les opérations concernant les terres et les ressources biologiques cultivées, telles que les plantations et le bétail. Si les dépenses consacrées aux actifs sont inférieures au montant de l'épargne, une économie disposera de ressources à prêter au reste du monde. Si ces dépenses sont supérieures au montant de l'épargne, l'économie devra emprunter au reste du monde. C'est la raison pour laquelle le solde comptable du compte de capital est appelé financement net ;
- **Compte financier** : qui enregistre les opérations de prêt et d'emprunt. Le compte financier fait apparaître l'ensemble des opérations sur actifs et passifs financiers (par exemple, les dépôts, les prêts, et les actions et autres participations). Comme dans le cas du compte de capital, le solde comptable de ces opérations est le financement net ;
- **Comptes du patrimoine** : la séquence des comptes peut comprendre aussi les comptes de capital qui enregistrent les valeurs de tous les actifs et passifs au début et à la fin d'un exercice comptable. Le solde comptable d'un compte de patrimoine est la valeur nette, qui représente la valeur totale de l'ensemble des actifs diminuée de la valeur de l'ensemble des passifs.

Tableau 5 : Séquence des comptes économiques

Compte de production (créé dans les tableaux des ressources et des emplois)	
Principales écritures	Production, consommation intermédiaire, consommation de capital fixe, épuisement
Soldes comptables/agrégats	valeur ajoutée brute, produit intérieur brut, valeur ajoutée nette ajustée en fonction de l'épuisement, produit intérieur net ajusté en fonction de l'épuisement
Compte de distribution et d'utilisation du revenu	
Principales écritures	Rémunération des salariés, impôts, subventions, intérêts, loyer, dépenses de consommation finale, consommation de capital fixe, épuisement
Soldes comptables/agrégats	Excédent net d'exploitation ajusté en fonction de l'épuisement, revenu national net ajusté en fonction de l'épuisement, épargne nette ajustée en fonction de l'épuisement
Compte de capital	
Principales écritures	Acquisitions et cessions d'actifs produits et d'actifs non produits
Solde comptable/agrégat	Capacité de financement/besoin de financement
Compte financier	
Principales écritures	Opérations sur actifs et passifs financiers
Solde comptable/agrégat	Capacité de financement/besoin de financement

III. Comptes des flux physiques

Dans le contexte de la mesure des flux physiques liés aux ressources et aux emplois, l'économie est définie par le domaine de la production du SCN. Le domaine de la production englobe un ensemble d'activités économiques spécifiques exercées sous le contrôle et la responsabilité d'unités institutionnelles et dans lesquelles les facteurs du travail, du capital et des biens et services sont utilisés pour produire des biens et services (produits). Certains de ces facteurs (apports de ressources naturelles sous la forme de matières et d'énergie) proviennent de l'environnement. Du fait de la production, de la consommation et de

l'accumulation de produits, divers autres flux physiques interviennent et peuvent se traduire par le rejet de matières et d'énergie dans l'environnement

Du fait qu'il n'est pas évident que tous les flux physiques puissent être simplement agrégés ou être enregistrés de la même manière, trois sous-systèmes différents ont été élaborés dans le cadre général des ressources et des emplois. Il s'agit :

- la comptabilité des flux de matières
- les comptes de l'eau et
- les comptes de l'énergie

Dans les trois sous-systèmes, la comptabilité des flux physiques porte sur :

- les flux en provenance de l'environnement et à destination de l'économie,
- les flux au sein de l'économie et,
- les flux rejetés dans l'environnement.

Toutefois, ces sous-systèmes utilisent généralement des unités de mesure différentes. Dans la comptabilité des flux de matières, les flux sont mesurés en termes de masse (par exemple, en tonnes). Dans les comptes de l'eau, l'unité de mesure est une unité de volume (par exemple, le mètre cube) et dans les comptes de l'énergie, l'unité de mesure est le contenu énergétique (mesuré par exemple en joules). Si ces trois sous-systèmes ne représentent qu'une partie des flux physiques totaux, chacun d'entre eux constitue un système de flux complet et équilibré.

Tableau 6 : Comptes des flux physiques

Tableau des ressources

Production, génération de résidus		Accumulation	Flux provenant du reste du monde	Flux provenant de l'environnement	Total	
Production, génération de résidus par branches (y compris production des ménages pour compte propre)	Génération de résidus par les ménages	Branches classées selon la CITI				
				A. Flux provenant de l'environnement (y compris résidus de ressources naturelles)	Offre totale de matières naturelles (OTMN)	
	C. Production (y compris vente de produits recyclés et réutilisés)		D. Importations de produits		Offre totale de produits (OTP)	
Résidus	I1. Résidus générés par branche (y compris résidus de ressources naturelles)	J. Résidus générés par la consommation finale des ménages	K1. Résidus provenant de mise au rebut et de démolition d'actifs produits	L. Résidus du reste du monde	M. Résidus récupérés dans l'environnement	Offre totale de résidus (OTR)
	I2. Résidus générés		K2. Emissions			

après
traitement

des
décharges
contrôlées

Offre
totale

Tableau 7 : Tableau des emplois

	Consommation intermédiaire de produits, utilisation de matières naturelles; collecte de résidus	Consommation finale	Accumulation	Flux vers le reste du monde	Flux vers l'environnement	Total
	Branches classées selon la CITI	Ménages	Branches classées selon la CITI			
Matières naturelles	B. Extraction de matières naturelles B1. Extraction utilisée dans le produit B2. Résidus de ressources naturelles					Utilisation totale des matières naturelles (UTMN)
Produits	E. Consommation intermédiaire (y compris achat de produits recyclés et réutilisés)	F. Consommation finale des ménages (y compris achat de produits recyclés et réutilisés)	G. Formation brute de capital (y compris actifs fixe et stocks)	H. Exportations de produits		Utilisation totale des produits (TUP)
Résidus	N. Collecte et traitement de résidus (à l'exclusion de l'accumulation dans des décharges contrôlées)		O. Accumulation de déchets dans des décharges contrôlées	P. Résidus vers le reste du monde	Q. Flux résiduels vers l'environnement	Utilisation totale des résidus (UTR)

					<p>Q1. Directions des branches et ménages (y compris résidus de ressources naturelles et émissions des décharges)</p> <p>Q2. Après traitement</p>	
Utilisation totale						

Le TREP contient diverses identités comptables et de mise en équilibre importantes. Le point de départ pour la mise en équilibre du TREP est l'identité des ressources et des emplois, selon laquelle le volume d'un produit fourni au sein de l'économie doit également y être utilisé, très probablement par diverses unités économiques, ou doit être exporté. Ainsi (en utilisant les renvois aux cellules du tableau 3.1),

Offre totale de produits (OTP) = Production nationale (C) + importations (D)

Est identique à :

Utilisation totale des produits (UTP) = Consommation intermédiaire (E) + consommation finale des ménages (F) + formation brute de capital (G) + exportations (H)

On peut montrer que, pendant un exercice comptable, les flux de matières entrant dans une économie doivent être égaux à la somme des flux de matières sortant de l'économie et de toutes augmentations du stock dans l'économie. C'est ce que l'on appelle l'identité entrées-sorties. Les augmentations nettes du stock représentent les augmentations et les déductions pendant un exercice comptable en ce qui concerne

- a) la formation brute de capital en matière de biens d'investissement et de stocks de produits;
- b) les flux physiques de résidus à destination et en provenance du reste du monde;
- c) les résidus récupérés dans l'environnement (par exemple, le pétrole récupéré à la suite d'une marée noire); et
- d) l'accumulation de déchets solides dans les décharges contrôlées (à l'exclusion des émissions provenant de ces décharges).

On obtient ainsi l'identité entrées-sorties décrivant les flux physiques entre une économie et l'environnement (en utilisant les renvois aux cellules du tableau 3.1)

Matières entrant dans l'économie = Matières naturelles (A) + importations (D) + résidus reçus du reste du monde (L) + résidus récupérés dans l'environnement (M)

Égalent

Matières sortant de l'économie = Flux résiduels vers l'environnement (Q) + exportations (H) + résidus envoyés dans le reste du monde (P)

Plus

Augmentations nettes du stock dans l'économie = Formation brute de capital (G) + accumulation dans les décharges contrôlées (O) - résidus provenant des actifs produits et des décharges contrôlées (K)

IV. Comptes de l'activité environnementale et flux correspondant

Une composante importante de la comptabilité environnementale et économique consiste à enregistrer les opérations en termes monétaires intervenant entre des unités économiques qui peuvent être considérées comme environnementales. En règle générale, ces opérations se rapportent à une activité entreprise pour préserver et protéger l'environnement. De plus, diverses opérations, telles que les taxes et les subventions, reflètent la volonté des pouvoirs publics, agissant au nom de la société, d'influer sur le comportement des producteurs et des consommateurs en ce qui concerne l'environnement

La majorité de ces opérations environnementales sont enregistrées dans le cadre des comptes nationaux centraux, mais nombre d'entre elles ne peuvent pas être facilement identifiées en raison de la structure des comptes ou des types de classifications qui sont utilisés. Ainsi le SCEE permet de classer les activités environnementales dans une classification bien spécifiques qui la Classification des activités environnementales (CAE)

La CAE est une nomenclature fonctionnelle servant à classer les activités environnementales, les produits environnementaux et les dépenses et autres opérations environnementales. Elle couvre les deux types d'activités environnementales (activités de protection de l'environnement et activités de gestion des ressources).

Groupe	Classes
I. Protection de l'environnement (PE)	
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Protection de l'air ambiant et du climat 2. Gestion des eaux usées 3. Gestion des déchets 4. Protection et remédiation du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface 5. Réduction du bruit et des vibrations (à l'exclusion de la protection sur le lieu de travail) 6. Protection de la diversité biologique et des paysages 7. Protection contre les rayonnements (à l'exclusion de la sécurité extérieure) 8. Recherche-développement pour la protection de l'environnement 9. Autres activités de protection de l'environnement
II: Resource management (RM)	
	<ol style="list-style-type: none"> 10. Gestion des ressources minérales et énergétiques 11. Gestion des ressources en bois 12. Gestion des ressources aquatiques 13. Gestion des autres ressources biologiques (à l'exclusion des ressources en bois et aquatiques) 14. Gestion des ressources en eau 15. Activités de recherche-développement pour la gestion des ressources 16. Autres activités de gestion des ressources

V. Comptes des actifs

L'examen des actifs environnementaux se justifie notamment par la crainte de voir les tendances actuelles de l'activité économique épuiser et dégrader les actifs environnementaux disponibles plus rapidement que ces actifs peuvent se régénérer. On s'inquiète donc également pour leur disponibilité à long terme. À ce titre, la génération

actuelle peut être considérée comme gestionnaire de la diversité des actifs environnementaux pour le compte des générations futures. Le but général consiste à améliorer la gestion de ces actifs compte tenu de l'utilisation durable des ressources et de la capacité de ces actifs de continuer de fournir des apports à l'économie et à la société. La comptabilité des actifs vise à mesurer la quantité et la valeur des actifs environnementaux et à enregistrer et à expliquer les variations de ces actifs dans le temps.

Tableau 7: Classification des actifs environnementaux dans le SCEE

1 Ressources minérales et énergétiques
1.1 Ressources pétrolières
1.2 Ressources de gaz naturel
1.3 Ressources de charbon et de tourbe
1.4 Ressources minérales non métalliques (à l'exclusion du charbon et de la tourbe)
1.5 Ressources minérales métalliques
2 Terres
3 Ressources en sols
4 Ressources en bois
4.1 Ressources en bois cultivées
4.2 Ressources en bois naturelles
5 Ressources aquatiques
5.1 Ressources aquatiques cultivées
5.2 Ressources aquatiques naturelles
6 Autres ressources biologiques (à l'exclusion des ressources en bois et aquatiques)
7 Ressources en eau
7.1 Eaux de surface
7.2 Eaux souterraines
7.3 Eau du sol

Structure des comptes des actifs

Les comptes d'actifs enregistrent l'encours d'ouverture et de clôture des actifs et les variations survenues pendant l'exercice comptable considéré. La présente section décrit la forme basique des comptes d'actifs en termes physiques et monétaires, ainsi que les écritures comptables correspondantes. Les comptes d'actifs physiques sont généralement compilés pour des types spécifiques d'actifs et non pour une série d'actifs différents parce que les actifs sont le plus souvent enregistrés dans des unités différentes. Il n'est donc généralement pas possible de procéder à une agrégation des différents actifs en termes physiques.

		Ressources minérales et énergétiques	Terres (y compris terres forestières)	Ressources en sol	Ressources en bois		Ressources aquatiques		Ressources en eau
					Cultivées	Naturelles	Cultivées	Naturelles	
Stock d'ouverture de ressources		Oui	Oui	oui	oui	Oui	oui	oui	oui
Entrées en stock									
	Croissance de stock	s.o.	oui*	pédogenèse Dépôt de sol	Croissance	Croissance naturelle	Croissance	Croissance naturelle	Précipitations Ecoulements Restitués
	Découvertes de nouveaux stocks	Oui	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	oui*	oui*	oui*
	Réévaluations à la hausse	Oui	Oui	oui*	oui*	oui*	oui*	oui	oui*
	Reclassements	Oui	Oui	oui	Oui	Oui	oui*	oui	oui*
	Total, entrées en stock								
Sorties de stock									
	Extractions	Extractions	s.o.	Extractions	Extractions	Extractions	Récoltes	Captures brutes	Prélèvement

	Sorties normales de stock	s.o.	s.o.	Erosion	Pertes naturelles	Pertes naturelles	Pertes naturelles	Pertes naturelles	Evaporation Evatranspiration
	Pertes catastrophiques	oui*	oui*	oui*	Oui	Oui	oui	oui	oui*
	Réévaluations à la baisse	Oui	Oui	oui*	oui*	oui*	oui*	oui	oui*
	Reclassements	Oui	Oui	oui	Oui	Oui	oui	oui	s.o.
	Total, sorties de stock								
Stock de clôture de ressources		Oui	Oui	oui	Oui	Oui	oui	oui	oui

s.o. Sans objet

* Un astérisque signifie que l'écriture en question n'est généralement pas significative pour la ressource ou n'est pas identifiée séparément dans les données source.

ANNEXES

Annexe 1 : EXERCICES

Enoncés des exercices

Exercice 1 : Comptes de Branches

Exemples de comptes de branches

Branche Agriculture	APU	STE	ISBL	Ménages	TOTAL	
Produit principale (PA)		140 042		2 680 540	2 820 582	COMpte DE PRODUCTION
Produit secondaire (PI)		1 061			1 061	
Produit secondaire (PS)		937			937	
Production		142 040		2 680 540	2 822 580	
Consommation intermédiaire en produit PA		2 479		165 382	167 861	
Consommation intermédiaire en produit PI		50 235		274 507	324 742	
Consommation intermédiaire en produit PS		22 529		271 400	293 929	
Consommation Intermédiaire		75 243		711 289	786 532	
Valeur ajoutée brute		66 797		1 969 251	2 036 048	
Salaires bruts des salariés		27 799		138 857	166 656	
Contrib. soc. effec. à la charge des employeurs		2 089			2 089	
Contributions sociales imputées des employeurs		340			340	
Autres Impôts sur la production		1 141			1 141	
Subventions sur la production		- 3 874			- 3 874	
Revenu d'exploitation (EBE / RM)		39 302		1 830 394	1 869 696	
Nombre de salariés		15 163		3 532 967	3 548 130	

Branche Industrie	APU	STE	ISBL	Ménages	TOTAL	
Produit principale (PI)		4 331 482		1 419 271	5 750 753	COMpte DE PRODUCTION
Produit secondaire (PA)		27 431			27 431	
Produit secondaire (PS)		32 722			32 722	
Production		4 391 635		1 419 271	5 810 906	
Consommation intermédiaire en produit PA		425 933		155 733	581 666	
Consommation intermédiaire en produit PI		2 109 746		589 931	2 699 677	
Consommation intermédiaire en produit PS		361 548		111 817	473 365	
Consommation Intermédiaire		2 897 227		857 481	3 754 708	
Valeur ajoutée brute		1 494 408		561 790	2 056 198	
Salaires bruts des salariés		335 582		52 665	388 247	
Contrib. soc. effec. à la charge des employeurs		21 533			21 533	
Contributions sociales imputées des employeurs		9 500			9 500	
Autres Impôts sur la production		43 181			43 181	
Subventions sur la production		- 6 916			- 6 916	
Revenu d'exploitation		1 091 528		509 125	1 600 653	
Nombre de salariés		82 296		605 432	687 728	

Branche services	APU	STE	ISBL	Ménages	TOTAL	
Produit principale (PS)	1 219 166	2 678 454	47 274	1 801 079	5 745 973	COMpte DE PRODUCTION
Produit secondaire (PA)		835			835	
Produit secondaire (PI)		12 583			12 583	
Production	1 219 166	2 691 872	47 274	1 801 079	5 759 391	
Consommation intermédiaire en produit PA				8 326	8 326	

Consommation intermédiaire en produit PI	181 828	172 929	5 804	226 838	587 399	
--	---------	---------	-------	---------	---------	--

Exercice 2 : Equilibres Ressources Emplois

Remplir la ligne de production du tableau suivant avec les données de la fiche de production d'une boulangerie :

	n-1	n
Nombre de pains produit	200 000	175 000
Prix moyen du pain	100 frs	125 frs

Interpréter.

Tableau des Equilibre Ressources – Emplois

	Valeur année n-1 au prix n-1 $Q_{n-1}P_{n-1}$	Indice de Volume	Valeur année n au prix n-1 Q_nP_{n-1}	Indice de Prix	Valeur année n au prix n Q_nP_n	Indice de Valeur
RESSOURCES						
Production marchande						
Production non marchande						
Importations CAF						
Impôts / importations						
Marge de transport et de commerce						
Impôts /exportations						
Autres impôts / produits						
TVA non déduite						
Subventions						
EMPLOIS						
CI						
CF marchande						

CF non marchande						
FBCF						
ΔS_t						
Exportations						

Exercice 3: Tableau des Ressources Emplois

Dans une économie, il existe deux branches d'activité (A et B) deux produits (a et b) :

	Branche A	Branche B
Productions		
Produit a	7 600 588	10 405
Produit b	65 005	6 006 136
Consommations intermédiaires		
Produit a	3 238 689	928 411
Produit b	759 409	1 222 386
Salaires	1 111 173	2 581 836
Contributions sociales	53 953	60 040
Impôts sur la production	136 178	1 202 90
Subvention sur la production	2 996	10 141

	Produit a	Produit b
Importations	2 061 076	634 152
Exportations	2 914 254	546 224

Subvention sur les produits	0	0
Taxes sur produits	926 019	30 134
Marges commerciales	1 172 563	-1 172 563
Consommation finale des ménages	4 126 781	1 468 237
Consommation finale des APU	0	1 117 048
Consommation finale des ISBLSM	0	18 300
FBCF	359 497	349 458
Variation de stock	203 019	81 802

- 1- Construire le TRE
- 2- En déduire le PIB

Exercice 4 : cochez les bonnes réponses

<p>1. Une entreprise achète 5 nouvelles machines, c'est</p> <p><input type="checkbox"/> Une FBCF</p> <p><input type="checkbox"/> Une Consommation intermédiaire</p> <p><input type="checkbox"/> Une Consommation finale</p>	<p>11. Quel ratio ne permet pas un contrôle de qualité du compte de branche</p> <p><input type="checkbox"/> Valeurs ajoutée par unité de travail</p> <p><input type="checkbox"/> Le coefficient technique global de la production</p> <p><input type="checkbox"/> L'excédent d'exploitation par unité de travail</p> <p><input type="checkbox"/> Le revenu mixte par salarié</p>
<p>2. Un ménage achète un véhicule neuf, c'est</p> <p><input type="checkbox"/> Une FBCF</p> <p><input type="checkbox"/> Une Consommation intermédiaire</p> <p><input type="checkbox"/> Une Consommation finale</p>	<p>12. Quelle matrice ne fait pas partie du TRE</p> <p><input type="checkbox"/> La matrice "qui à qui" des intérêts</p> <p><input type="checkbox"/> La matrice des emplois finals</p> <p><input type="checkbox"/> La matrice de production</p> <p><input type="checkbox"/> La matrice des comptes d'exploitation des branches</p> <p><input type="checkbox"/> La matrice des consommations intermédiaires</p>
<p>3. Un artisan achète un véhicule utilitaire neuf, c'est</p> <p><input type="checkbox"/> Une FBCF</p> <p><input type="checkbox"/> Une Consommation intermédiaire</p>	

	Une Consommation finale	13. Quelle est le tableau des échanges interindustriels
<input type="checkbox"/>	4. Un ménage met de l'essence dans son véhicule, c'est	<input type="checkbox"/> La matrice "qui à qui" des intérêts <input type="checkbox"/> La matrice des emplois finals <input type="checkbox"/> La matrice de production <input type="checkbox"/> La matrice des comptes d'exploitation des branches
<input type="checkbox"/>	FBCF	
<input type="checkbox"/>	Consommation intermédiaire	
<input type="checkbox"/>	Consommation finale	<input type="checkbox"/> La matrice des consommations intermédiaires
<input type="checkbox"/>	5. Un artisan met de l'essence dans son véhicule utilitaire, c'est	14. Quel est l'unité institutionnelle non financière
<input type="checkbox"/>	Une FBCF	<input type="checkbox"/> La compagnie d'assurances <input type="checkbox"/> La banque de dépôts
<input type="checkbox"/>	Une Consommation intermédiaire	<input type="checkbox"/> la société de services auxiliaires d'assurances <input type="checkbox"/> Le trésor public
<input type="checkbox"/>	Une Consommation finale	15. Quelle est la valeur de la consommation finale des SNF
<input type="checkbox"/>	6. Une banque fait l'acquisition de nouveaux bureaux, c'est	<input type="checkbox"/> Toujours positive <input type="checkbox"/> Toujours nulle <input type="checkbox"/> Toujours négative <input type="checkbox"/> Rien de tout cela
<input type="checkbox"/>	Une FBCF	16. En général, le compte branche permet l'analyse de la production :
<input type="checkbox"/>	Une Consommation intermédiaire	<input type="checkbox"/> D'un seul produit correspondant à la branche d'activité concernée <input type="checkbox"/> De plusieurs produits correspondants à la branche d'activité concernée <input type="checkbox"/> Principalement de produits de la branche concernée et secondairement d'autres branches <input type="checkbox"/> Rien de tout cela
<input type="checkbox"/>	Une Consommation finale	17. La production des entrepreneurs individuels est comptabilisée dans les comptes des SNF
	7. Un ménage fait l'acquisition d'un appartement neuf, c'est	
<input type="checkbox"/>	Une FBCF	
<input type="checkbox"/>	Une Consommation intermédiaire	
<input type="checkbox"/>	Une Consommation finale	
	8. Un établissement scolaire achète 10 micro ordinateurs, c'est	
	9. Un architecte achète un nouveau logiciel de dessin, c'est	

<input type="checkbox"/>	Une FBCF	<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Une Consommation intermédiaire	<input type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Une Consommation finale	18. Quelle composante n'intervient pas dans le passage du prix de base au prix d'acquisition	
10. L'achat d'un logiciel de dessin par un ménage, c'est		<input type="checkbox"/>	L'impôt sur le revenu
<input type="checkbox"/>	Une FBCF	<input type="checkbox"/>	La marge de transport
<input type="checkbox"/>	Une Consommation intermédiaire	<input type="checkbox"/>	La marge commerciale
<input type="checkbox"/>	Une Consommation finale	<input type="checkbox"/>	La taxe à la valeur ajoutée
19. La consommation effective des ménages est égale		21. La matrice des emplois intermédiaires ne correspond pas à :	
<input type="checkbox"/>	CF des Ménages + CF collective des APU	<input type="checkbox"/>	Des livraisons réalisées entre établissements appartenant à la même branche
<input type="checkbox"/>	CF des Ménages + CF des APU	<input type="checkbox"/>	Un travail à façon horizontal commandé par un donneur d'ordre à un sous-traitant de la même branche
<input type="checkbox"/>	CF des ISBLSM + CF des APU	<input type="checkbox"/>	Des produits consommés finalement par les ménages
<input type="checkbox"/>	CF des Ménages + CF individualisables des APU + CF ISBLSM	22. La mesure du PIB n'est pas directement liée à	
20. Quelles productions suivantes ne sont pas marchandes		<input type="checkbox"/>	La production
<input type="checkbox"/>	Extraction de minerais pour la transformation dans l'industrie	<input type="checkbox"/>	La consommation finale
<input type="checkbox"/>	Production de riz pour l'auto consommation	<input type="checkbox"/>	L'épargne
<input type="checkbox"/>	La production de bière par les brasseries	<input type="checkbox"/>	La formation de capital fixe
<input type="checkbox"/>	La construction d'ateliers d'entretien de matériel par les entreprises elles-mêmes		
<input type="checkbox"/>	La poste		
<input type="checkbox"/>	Services de loyer pour les propriétaires occupants		
23. Une entreprise a trois activités différentes : production A 20 000 F, production B 50 000 F et production C 45 000 F. Son activité principale est :		24. Les secteurs institutionnels sont regroupés en unités institutionnelles	

<input type="checkbox"/>	Production A	<input type="checkbox"/>	VRAI
<input type="checkbox"/>	Production B	<input type="checkbox"/>	FAUX
<input type="checkbox"/>	Production C	27. Des hommes d'affaires chinois passent un séjour d'une semaine à Abidjan. Ils sont résidents en Côte d'Ivoire	
<input type="checkbox"/>	Production A et B		
<input type="checkbox"/>	Production A et C	<input type="checkbox"/>	VRAI
<input type="checkbox"/>	Production B et C	<input type="checkbox"/>	FAUX
<input type="checkbox"/>	Production A B et C	<input type="checkbox"/>	

25. Inscrire dans chacune des cases d'opérations l'abréviation du mode de valorisation correspondante

Opérations		Mode de valorisation
Production marchande	<input type="checkbox"/>	
Production non marchande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> PA Prix d'acquisition
Production secondaire	<input type="checkbox"/>	
Importations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> PB prix de base
Consommation intermédiaire	<input type="checkbox"/>	
Consommation finale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CAF prix CAF
Consommation finale non marchande	<input type="checkbox"/>	
FBCF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> FOB prix FOB
Variation de stock de produit fini	<input type="checkbox"/>	
Variation de stock de produit en cours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> PR Prix relatif
Variation de stock de matière première	<input type="checkbox"/>	
Variation de stock de revente	<input type="checkbox"/>	
Exportations	<input type="checkbox"/>	

34. En comptabilité Nationale les comptes sont faits en		37. Parmi les dépenses de CF des APU suivantes, quelles sont celles qui sont classées en dépenses de CF individualisable	
<input type="checkbox"/>	Nombre d'unité	<input type="checkbox"/>	Administration générale
<input type="checkbox"/>	tonne	<input type="checkbox"/>	Santé
<input type="checkbox"/>	valeur monétaire	<input type="checkbox"/>	Sécurité nationale
<input type="checkbox"/>	mètre cube	<input type="checkbox"/>	Défense
<input type="checkbox"/>	kg	<input type="checkbox"/>	Education
<input type="checkbox"/>	mètre carré	38. Quelle est la formule qui correspond à EBE	
35. L'EBE apparaît dans les ERE		<input type="checkbox"/>	VA+rémunération des salariés+subvention sur la production
<input type="checkbox"/>	VRAI	<input type="checkbox"/>	VA-rémunération des salariés-subvention sur la production
<input type="checkbox"/>	FAUX	<input type="checkbox"/>	VA-rémunération des salariés-impôt sur la production
36. Relier les indices à leurs formules correspondantes		<input type="checkbox"/>	VA-rémunération des salariés- impôt sur la production-subvention sur la production
Indice de volume	$\frac{Q_n P_n}{Q_{n-1} P_{n-1}}$	<input type="checkbox"/>	Aucune d'elles
Indice de valeur	$\frac{Q_n P_n}{Q_{n-1} P_{n-1}}$	39. Le service de logement des propriétaires occupants est	
Indice de prix	$\frac{Q_n P_n}{Q_{n-1} P_{n-1}}$	<input type="checkbox"/>	Un est service marchand
		<input type="checkbox"/>	Un est service non marchand
40. La rémunération des salariés est égale :			
<input type="checkbox"/>	Salaire et traitements bruts en espèce et en nature		
<input type="checkbox"/>	Salaire + cotisations sociales effectives et imputées à la charge de l'employeur		
<input type="checkbox"/>	Salaire+ traitements bruts en espèce et en nature + cotisations sociales effectives et imputées à la charge de		

	l'employeur	
	Salaire + traitements bruts en espèce et en nature + cotisations sociales à la charge de l'employé	
41. Donnez les différentes optiques du PIB aux définitions suivantes		
Optique	Définitions	
Production		
Revenu		
Dépense / Emploi		

Corrections des exercices

Exercice 1 : Comptes de Branches

AGRICULTURE						
Branche Agriculture	APU	STE	ISBL	Ménages	TOTAL	
Produit principale (PA)		140 042		2 680 540	2 820 582	COMPTÉ DE PRODUCTION
Produit secondaire (PI)		1 061			1 061	
Produit secondaire (PS)		937			937	
Production		142 040		2 680 540	2 822 580	
Consommation intermédiaire en produit PA		2 479		165 382	167 861	COMPTÉ D'EXPLOITATION
Consommation intermédiaire en produit PI		50 235		274 507	324 742	
Consommation intermédiaire en produit PS		22 529		271 400	293 929	
Consommation Intermédiaire		75 243		711 289	786 532	
Valeur ajoutée brute		66 797		1 969 251	2 036 048	
Salaires bruts des salariés		27 799		138 857	166 656	COMPTÉ D'EXPLOITATION
Contrib. soc. effec. à la charge des employeurs		2 089			2 089	
Contributions sociales imputées des employeurs		340			340	
Autres Impôts sur la production		1 141			1 141	
Subventions sur la production		-3 874			-3 874	
Revenu d'exploitation (EBE / RM)		39 302		1 830 394	1 869 696	
Nombre de salariés		15 163		3 532 967	3 548 130	
		STE		Ménages		
Production par emploi		9,37		0,76		
VA par emploi		4,41		0,56		

Salaire moyen par salariés	1,83	0,04
Taux de consommation intermédiaire	0,53	0,27
Revenu d'exploitation par emploi	2,59	0,52
Taux de cotisation sociale	0,08	0,013

INDUSTRIE

Branche Industrie	APU	STE	ISBL	Ménages	TOTAL	
Produit principale (PI)		4 331 482		1 419 271	5 750 753	COMPTÉ DE PRODUCTION
Produit secondaire (PA)		27 431			27 431	
Produit secondaire (PS)		32 722			32 722	
Production		4 391 635		1 419 271	5 810 906	
Consommation intermédiaire en produit PA		425 933		155 733	581 666	COMPTÉ D'EXPLOITATION
Consommation intermédiaire en produit PI		2 109 746		589 931	2 699 677	
Consommation intermédiaire en produit PS		361 548		111 817	473 365	
Consommation Intermédiaire		2 897 227		857 481	3 754 708	
Valeur ajoutée brute		1 494 408		561 790	2 056 198	
Salaires bruts des salariés		335 582		52 665	388 247	
Contrib. soc. effec. à la charge des employeurs		21 533			21 533	
Contributions sociales imputées des employeurs		9 500			9 500	
Autres Impôts sur la production		43 181			43 181	
Subventions sur la production		-6 916			-6 916	

Revenu d'exploitation	1 091 528	509 125	1 600 653
Nombre de salariés	82 296	605 432	687 728
Production par emploi	53,36	2,34	
VA par emploi	18,15	0,92	
Salaire moyen par salariés	4,07	0,08	
Taux de consommation intermédiaire	0,65	0,60	
Revenu d'exploitation par emploi	13,26	0,84	
Taux de cotisation sociale	0,09		

SERVICE

Branche services	APU	STE	ISBL	Ménages	TOTAL
Produit principale (PS)	1 219 166	2 678 454	47 274	1 801 079	5 745 973
Produit secondaire (PA)		835			835
Produit secondaire (PI)		12 583			12 583
Production	1 219 166	2 691 872	47 274	1 801 079	5 759 391
Consommation intermédiaire en produit PA				8 326	8 326
Consommation intermédiaire en produit PI	181 828	172 929	5 804	226 838	587 399
Consommation intermédiaire en produit PS	90 375	850 176	6 886	233 710	1 181 147
Consommation Intermédiaire	272 203	1 023 105	12 690	468 874	1 776 872
Valeur ajoutée brute	946 963	1 668 767	34 584	1 332 205	3 982 519
Salaires bruts des salariés	563 400	475 113	34 584	67 342	1 140 439

COMPTE DE PRODUCTION

D'EXPLOITATION

Contrib. soc. effec. à la charge des employeurs	2 729	16 683			19 412
Contributions sociales imputées des employeurs	749	7 036			7 785
Autres Impôts sur la production	1 072	35 082			36 154
Subventions sur la production		-46 494			-46 494
Revenu d'exploitation	379 013	1 181 347	0	1 264 863	2 825 223
Nombre de salariés déclarés	127 285	93 705	12 380	2 331 498	2 564 868

Production par emploi	28,72	3,81	0,77
VA par emploi	17,80	2,79	0,57
Salaire moyen par salariés	5,070	2,79	0,02
Taux de consommation intermédiaire	0,38	0,26	0,26
Revenu d'exploitation par emploi	12,60		0,54
Taux de cotisation sociale	0,04		

Exercice 2 : Equilibre ressources emplois (ERE)

Remplir la ligne de production du tableau suivant avec les données de la fiche de production d'une boulangerie

	n-1	n
Nombre de pains produit	200 000	175 000
Prix moyen du pain	100	125

	<i>Valeur année n-1 au prix n-1</i>	Indice de Volume	<i>Valeur année n au prix n-1</i>	Indice de Prix	<i>Valeur année n au prix n</i>	<i>Indice de Valeur</i>
	Q _{n-1} P _{n-1}	$(Q_n P_n - 1) / (Q_{n-1} P_{n-1} - 1)$	Q _n P _{n-1}	$(Q_n P_n) / (Q_n P_{n-1})$	Q _n P _n	
RESSOURCES						
Production marchande	20 000 000	0,875	17 500 000	1,250	21 875 000	
Production non marchande						
Importations CAF						
Impôts / importations						
Marge de transport et de commerce						
Impôts /exportations						
Autres impôts / produits						
TVA non déduite						
subventions						
EMPLOIS						
CI						
CF marchande						
CF non marchande						
FBCF						
ΔSt						
Exportations						

Exercice 3 : TRE

	Total ress à prix d'acquisition	Marges de commerce	Taxes sur produit	Subventions sur produit	Total ress à prix de base	Branche A	Branche B	Total branche	Importations							
Prod a	11 770 651	1 172 563	926 019	-	9 672 069	7 600 588	10 405	7 610 993	2 061 076							
Prod b	5 562 864	- 1 172 563	30 134	-	6 705 293	65 005	6 006 136	6 071 141	634 152							
Total	17 333 515	-	956 153	-	16 377 362	7 665 593	6 016 541	13 682 134	2 695 228							
	Total emploi à prix d'acquisition					Consommation intermédiaire			Exportations	Consommation finale	Dont Ménage	Dont APU	Dont ISBL	FBCF	Variation de stocks	
						Branche A	Branche B	Total								
Prod a	11 770 651					3 238 689	928 411	4 167 100	2 914 254	4 126 781	4 126 781	-	-	359 497	203 019	
Prod b	5 562 864					759 409	1 222 386	1 981 795	546 224	2 603 585	1 468 237	1 117 048	18 300	349 458	81 802	
Total	17 333 515					3 998 098	2 150 797	6 148 895	3 460 478	6 730 366	5 595 018	1 117 048	18 300	708 955	284 821	
Valeur ajoutée						3 667 495	3 865 744	7 533 239								
Salaires						1 111 173	2 581 836	3 693 009								
Contributions sociales						53 953	60 040	113 993								
Impôts sur la production						136 178	120 290	256 468								
Subventions sur la production						2 996	10 141	13 137								
EBE: VA-Salaires-contributions sociales-Impôts&Taxes+Subv						2 369 187	1 113 719	3 482 906								
PIB optique production:						PIB optique revenu:			PIB optique dépense:							
Somme VA	7 533 239					EBE	3 482 906	CF (Ménages+)	6 730 366							
Taxes sur produits	956 153					Salaires	3 693 009	FBCF	708 955							
Subv sur produits	-					Cotisations sociales	113 993	Variations de stocks	284 821							
PIB	8 489 392					Impôts sur la production	256 468	Exportations	3 460 478							
						impôts sur prod	956 153	Impotations	2 695 228							
						subvention su	13 137	PIB	8 489 392							
						subvention su	-									
						PIB	8 489 392									

Exercice 4 : cochez les bonnes réponses

<p>1. Une entreprise achète 5 nouvelles machines, c'est</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Une FBCF</p> <p><input type="checkbox"/> Une Consommation intermédiaire</p> <p><input type="checkbox"/> Une Consommation finale</p>	<p>11. Quel ratio ne permet pas un contrôle de qualité du compte de branche</p> <p><input type="checkbox"/> Valeurs ajoutée par unité de travail</p> <p><input type="checkbox"/> Le coefficient technique global de la production</p> <p><input type="checkbox"/> L'excédent d'exploitation par unité de travail</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Le revenu mixte par salarié</p>
<p>2. Un ménage achète un véhicule neuf, c'est</p> <p><input type="checkbox"/> Une FBCF</p> <p><input type="checkbox"/> Une Consommation intermédiaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Une Consommation finale</p>	<p>12. Quelle matrice ne fait pas partie du TRE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> La matrice "qui à qui" des intérêts</p> <p><input type="checkbox"/> La matrice des emplois finals</p> <p><input type="checkbox"/> La matrice de production</p> <p><input type="checkbox"/> La matrice des comptes d'exploitation des branches</p> <p><input type="checkbox"/> La matrice des consommations intermédiaires</p>
<p>3. Un artisan achète un véhicule utilitaire neuf, c'est</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Une FBCF</p> <p><input type="checkbox"/> Une Consommation intermédiaire</p> <p><input type="checkbox"/> Une Consommation finale</p>	<p>13. Quelle est le tableau des échanges interindustriels</p> <p><input type="checkbox"/> La matrice "qui à qui" des intérêts</p> <p><input type="checkbox"/> La matrice des emplois finals</p>
<p>4. Un ménage met de l'essence dans son véhicule, c'est</p> <p><input type="checkbox"/> FBCF</p>	

<input type="checkbox"/>	Consommation intermédiaire	<input type="checkbox"/>	La matrice de production
<input checked="" type="checkbox"/>	Consommation finale	<input type="checkbox"/>	La matrice des comptes d'exploitation des branches
5. Un artisan met de l'essence dan son véhicule utilitaire, c'est		<input checked="" type="checkbox"/>	La matrice des consommations intermédiaires
<input type="checkbox"/>	Une FBCF	14. Quel est l'unité institutionnelle non financière	
<input checked="" type="checkbox"/>	Une Consommation intermédiaire	<input type="checkbox"/>	La compagnie d'assurances
<input type="checkbox"/>	Une Consommation finale	<input type="checkbox"/>	La banque de dépôts
6. Une banque fait l'acquisition de nouveaux bureaux, c'est		<input type="checkbox"/>	la société de services auxiliaires d'assurances
<input checked="" type="checkbox"/>	Une FBCF	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trésor public
<input type="checkbox"/>	Une Consommation intermédiaire	15. Quelle est la valeur de la consommation finale des SNF	
<input type="checkbox"/>	Une Consommation finale	<input type="checkbox"/>	Toujours positive
7. Un ménage fait l'acquisition d'un appartement neuf, c'est		<input checked="" type="checkbox"/>	Toujours nulle
<input checked="" type="checkbox"/>	Une FBCF	<input type="checkbox"/>	Toujours négative
<input type="checkbox"/>	Une Consommation intermédiaire	<input type="checkbox"/>	Rien de tout cela
<input type="checkbox"/>	Une Consommation finale	16. En général, le compte branche permet l'analyse de la production :	
8. Un établissement scolaire achète 10 micro ordinateurs,		<input type="checkbox"/>	D'un seul produit correspondant à la branche

c'est		<input type="checkbox"/>	d'activité concernée
<input checked="" type="checkbox"/>	Une FBCF	<input type="checkbox"/>	De plusieurs produits correspondants à la branche d'activité concernée
<input type="checkbox"/>	Une Consommation intermédiaire	<input checked="" type="checkbox"/>	Principalement de produits de la branche concernée et secondairement d'autres branches
<input type="checkbox"/>	Une Consommation finale	<input type="checkbox"/>	Rien de tout cela
9. Un architecte achète un nouveau logiciel de dessin, c'est		17. La production des entrepreneurs individuels est comptabilisée dans les comptes des SNF	
<input checked="" type="checkbox"/>	Une FBCF	<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Une Consommation intermédiaire	<input checked="" type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Une Consommation finale	18. Quelle composante n'intervient pas dans le passage du prix de base au prix d'acquisition	
10. L'achat d'un logiciel de dessin par un ménage, c'est		<input checked="" type="checkbox"/>	L'impôt sur le revenu
<input type="checkbox"/>	Une FBCF	<input type="checkbox"/>	La marge de transport
<input type="checkbox"/>	Une Consommation intermédiaire	<input type="checkbox"/>	La marge commerciale
<input checked="" type="checkbox"/>	Une Consommation finale	<input type="checkbox"/>	La taxe à la valeur ajoutée
19. La consommation effective des ménages est égale		21. La matrice des emplois intermédiaires ne correspond pas à :	
<input type="checkbox"/>	CF des Ménages + CF collective des APU	<input type="checkbox"/>	Des livraisons réalisées entre établissements appartenant à la même branche

<input type="checkbox"/>	CF des Ménages + CF des APU	<input type="checkbox"/>	Un travail à façon horizontal commandé par un donneur d'ordre à un sous-traitant de la même branche
<input type="checkbox"/>	CF des ISBLSM + CF des APU	<input checked="" type="checkbox"/>	Des produits consommés finalement par les ménages
<input checked="" type="checkbox"/>	CF des Ménages + CF individualisables des APU + CF ISBLSM	22. La mesure du PIB n'est pas directement liée à	
20. Quelles productions suivantes ne sont pas marchandes		<input type="checkbox"/>	La production
<input type="checkbox"/>	Extraction de minerais pour la transformation dans l'industrie	<input type="checkbox"/>	La consommation finale
<input checked="" type="checkbox"/>	Production de riz pour l'auto consommation	<input checked="" type="checkbox"/>	L'épargne
<input type="checkbox"/>	La production de bière par les brasseries	<input type="checkbox"/>	La formation de capita fixe
<input checked="" type="checkbox"/>	La construction d'ateliers d'entretien de matériel par les entreprises elles-mêmes		
<input type="checkbox"/>	La poste		
<input checked="" type="checkbox"/>	Services de loyer pour les propriétaires occupants		
23. Une entreprise a trois activités différentes : production A 20 000 F, production B 50 000 F et production C 45 000 F. Son activité principale est :		24. Les secteurs institutionnels sont regroupés en unités institutionnelles	
<input type="checkbox"/>	Production A	<input type="checkbox"/>	VRAI
<input checked="" type="checkbox"/>	Production B	<input checked="" type="checkbox"/>	FAUX

<input type="checkbox"/>	Production C	27. Des hommes d'affaires chinois passent un séjour d'une semaine à Abidjan. Ils sont résidents en Côte d'Ivoire	<input type="checkbox"/>	VRAI
<input type="checkbox"/>	Production A et B		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Production A et C		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Production B et C		<input checked="" type="checkbox"/>	FAUX
<input type="checkbox"/>	Production A B et C		<input type="checkbox"/>	

25. Inscrire dans chacune des cases d'opérations l'abréviation du mode de valorisation correspondante

Opérations		Mode de valorisation	
Production marchande	PB		
Production non marchande	PB	<input type="checkbox"/> PA	Prix d'acquisition
Production secondaire	PB		
Importations	CAF	<input type="checkbox"/> PB	prix de base
Consommation intermédiaire	PA		
Consommation finale	PA	<input type="checkbox"/> CAF	prix CAF
Consommation finale non marchande	PA		
FBCF	PA	<input type="checkbox"/> FOB	prix FOB
Variation de stock de produit fini	PB		
Variation de stock de produit en cours	PB	<input type="checkbox"/> PR	Prix relatif

Variation de stock de matière première	PA
Variation de stock de revente	PA
Exportations	FOB

<p>34. En comptabilité Nationale les comptes sont faits en</p> <p><input type="checkbox"/> Nombre d'unité</p> <p><input type="checkbox"/> tonne</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> valeur monétaire</p> <p><input type="checkbox"/> mètre cube</p> <p><input type="checkbox"/> kg</p> <p><input type="checkbox"/> mètre carré</p>	<p>37. Parmi les dépenses de CF des APU suivantes, quelles sont celles qui sont classées en dépenses de CF individualisable</p> <p><input type="checkbox"/> Administration générale</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Santé</p> <p><input type="checkbox"/> Sécurité nationale</p> <p><input type="checkbox"/> Défense</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Education</p>
<p>35. L'EBE apparaît dans les ERE</p> <p><input type="checkbox"/> VRAI</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> FAUX</p>	<p>38. Quelle est la formule qui correspond à EBE</p> <p><input type="checkbox"/> VA+rémunération des salariés+subvention sur la production</p> <p><input type="checkbox"/> VA-rémunération des salariés-subvention sur la production</p> <p><input type="checkbox"/> VA-rémunération des salariés-impôt sur la production</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> VA-rémunération des salariés- impôt sur la production-subvention sur la production</p> <p><input type="checkbox"/> Aucune d'elles</p>
<p>36. Relier les indices à leurs formules correspondantes</p> <p>Indice de volume $\frac{QnPn}{QnPn-1}$</p>	<p>39. Le service de logement des propriétaires occupants</p>

Indice de valeur	$\frac{Q_n P_{n-1}}{Q_{n-1} P_{n-1}}$	est
		<input type="checkbox"/> Un est service marchand
		<input checked="" type="checkbox"/> Un est service non marchand
Indice de prix	$\frac{Q_n P_n}{Q_{n-1} P_{n-1}}$	

40. La rémunération des salariés est égale :

<input type="checkbox"/>	Salaire et traitements bruts en espèce et en nature
<input type="checkbox"/>	Salaire + cotisations sociales effectives et imputées à la charge de l'employeur
<input checked="" type="checkbox"/>	Salaire+ traitements bruts en espèce et en nature + cotisations sociales effectives et imputées à la charge de l'employeur
<input type="checkbox"/>	Salaire + traitements bruts en espèce et en nature + cotisations sociales à la charge de l'employé

41. Donnez les différentes optiques du PIB aux définitions suivantes

Optique	Définitions
Production	le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;

Revenu	le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.
Dépense / Emploi	le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;

Annexe 2 : Bibliographie

- Manuel de la comptabilité environnementale des Nations Unies
- Etude sur l'élaboration de la base de données sur l'environnement –IPE Mali 2010
- Rapport Final MPCD 2010 –IPE Mali
- Guide d'élaboration et de renseignement des indicateurs pauvreté 2012- IPE-Mali
- Analyse de l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques et stratégies -2010 IPE-Mali
- Revue des dépenses publiques sur l'environnement 2013
- Evaluation Environnementale Stratégique du Développement rural au Mali 2011
- Verdissement du CSRP 2014
- Etude sur l'intégration de la dimension environnementale dans le développement local au Mali 2008
- Etude intégrée des écosystèmes cas de Mopti 2009
- Guide méthodologique pour l'intégration de la dimension environnementale dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté 2012
- Notre conceptuelle sur les liens entre les synergies entre les 3 approches 2012
- Rapport EES rural 2011
- Problématique sur la forêt au Mali
- Article sur l'évaluation contingente 2005
- Michel Séruzier : Construire les comptes de la Nation ; Economica 1996
- Guide méthodologique pour l'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres d'Afristat, série méthodes N° 4 mars 2001
- Système de comptabilité nationale des Nations Unies version SCN 93
- Claude Mouchot : Comptabilité nationale *initiation pratique* : Hachette 1990
- System of Environmental-Economic Accounting, United Nations 2012
- Site internet INSEE France
- Site internet Statistiques-Canada

Annexe 3 : GLOSSAIRE

A

L'**accumulation** est une activité économique par laquelle des biens, des services et des ressources financières sont conservés en vue d'être utilisés ou consommés pendant des exercices comptables à venir.

Actif : une réserve de valeur représentant un avantage ou une série d'avantages que procure à un propriétaire économique le fait de détenir ou d'utiliser l'entité pendant une période donnée. C'est un moyen de reporter une valeur d'un exercice comptable sur le suivant.

Les **actifs environnementaux** sont les composantes biologiques et non vivantes naturelles de la Terre. Constitutifs de l'environnement biophysique, ces actifs peuvent procurer des avantages à l'humanité.

Les **actifs financiers** englobent toutes les créances financières, parts ou actions détenues dans des sociétés, ainsi que les lingots d'or détenus par les autorités monétaires en tant qu'actif de réserve.

Les **actifs fixes** sont des actifs produits qui sont utilisés de façon répétée ou continue dans des processus de production pendant plus d'un an.

Les **actifs non produits** sont des actifs qui sont nés autrement que grâce à des processus de production.

Les **actifs produits** se définissent comme des actifs qui sont nés comme des produits de processus relevant du domaine de la production du SCN.

L'**activité économique** englobe les activités de production, de consommation et d'accumulation.

L'**activité principale** d'une unité de production est l'activité dont la valeur ajoutée est supérieure à celle de toute autre activité exercée dans ladite unité.

Les **activités de gestion des ressources** sont les activités qui visent principalement à préserver le stock de ressources naturelles et, par là même, à le protéger contre l'épuisement.

Les **activités de protection de l'environnement** sont des activités visant principalement à prévenir, réduire et éliminer la pollution et les autres formes de dégradation de l'environnement.

Les **administrations publiques** sont le secteur institutionnel qui englobe principalement les services de l'administration centrale, étatique et locale, ainsi que les régimes de sécurité sociale imposés et contrôlés par ces services.

Les **autres parties prenantes** : concernent les structures de collecte et de calcul de statistiques nationales. Il s'agit de l'INSTAT, de la CPS, des directions centrales, de l'AEDD. etc.

Les **apports de ressources naturelles** englobent les facteurs physiques de production que l'économie tire des ressources naturelles.

Les **autres ressources biologiques** englobent toutes les ressources biologiques, tant cultivées que naturelles, autres que les ressources en bois et les ressources aquatiques.

Les **autres variations du volume des actifs** s'entendent des variations des actifs, des passifs et de la valeur nette pendant un exercice comptable qui ne sont dues ni à des opérations, ni à des gains ou pertes de détention.

Les **avantages économiques** correspondent à un gain ou à une utilité positive découlant de la production économique, de la consommation ou de l'accumulation.

B

Le **boisement** est l'accroissement du stock de terres forestières et autres terres boisées résultant soit de

l'établissement de nouvelles forêts sur des terres qui n'étaient pas auparavant classées comme terres forestières, soit d'activités sylvicoles telles que la plantation et l'ensemencement.

C

La **capacité de financement** s'entend de la différence entre la variation de la valeur nette due à l'épargne et aux transferts en capital et les acquisitions nettes d'actifs non financiers (acquisitions moins cessions d'actifs non financiers, moins la consommation de capital fixe). Si le montant est négatif, il représente le besoin de financement.

La **consommation** est l'utilisation de biens et de services pour satisfaire des besoins ou des souhaits individuels ou collectifs.

La **consommation de capital fixe** est la réduction, au cours de l'exercice comptable, de la valeur courante du stock d'actifs fixes détenus et utilisés par un producteur du fait de la détérioration physique, de l'obsolescence normale ou de dommages accidentels normaux.

La **consommation intermédiaire** correspond à la valeur des biens et des services consommés en entrée d'un processus de production, à l'exclusion des actifs fixes dont la consommation est enregistrée comme une consommation de capital fixe.

Coût lié à l'utilisation des actifs produits : la somme de la consommation de capital fixe et du revenu des actifs produits.

La **couverture terrestre**, qui désigne la couverture physique et biologique observée de la surface de la Terre, englobe les surfaces végétales et abiotiques (non vivantes) naturelles.

D

Le **déboisement** est une diminution du stock de terres forestières et autres terres boisées résultant de la perte totale de couvert forestier et de l'affectation de terres forestières à d'autres usages (par exemple terres cultivées, terrains supportant des bâtiments, routes, etc.), à moins qu'elles ne soient affectées à aucun usage identifiable.

Les **déchets solides** sont les matières de rebut dont le propriétaire ou l'utilisateur n'a plus besoin.

Les **découvertes** représentent l'adjonction de nouvelles ressources à un stock et sont généralement le fruit d'activités de prospection et d'évaluation.

La **dégradation** se rapporte à l'évolution de la capacité des actifs environnementaux de fournir tout un éventail de services écosystémiques et à la mesure dans laquelle cette capacité peut être diminuée à travers l'action des unités économiques, y compris des ménages.

Les **dépenses de consommation finale des administrations publiques** englobent les dépenses, y compris celles dont la valeur doit être estimée de façon indirecte, engagées par les administrations publiques au titre à la fois des biens et services de consommation individuelle et des services de consommation collective.

Les **dépenses de consommation finale** des ménages englobent les dépenses, y compris celles dont la valeur doit être estimée de façon indirecte, engagées par les ménages résidents au titre de biens et services de consommation individuelle, y compris ceux qui sont vendus à des prix économiquement non significatifs et les biens et services de consommation acquis dans le reste du monde.

Les **dépenses nationales** consacrées à la protection de l'environnement s'entendent de la consommation finale, de la consommation intermédiaire et de la formation brute de capital fixe portant sur l'ensemble des biens et services environnementaux (à l'exception de la consommation intermédiaire et de la formation brute de capital fixe pour les activités caractéristiques) *plus* la formation brute de capital fixe (et acquisition moins cession d'actifs non produits non financiers) pour les activités caractéristiques de protection de l'environnement *plus* les transferts au titre de la protection de l'environnement par les unités résidentes qui ne sont pas compris dans les rubriques visées ci-dessus *plus* les transferts au titre de la protection de l'environnement payés au reste du monde *moins* les transferts au titre de la protection de l'environnement reçus du reste du monde.

Les **destructions d'actifs dues à des catastrophes** s'entendent des réductions d'actifs dues à des événements catastrophiques et exceptionnels.

Le **domaine de la production du SCN** recouvre les activités suivantes : a) la production de tous les biens ou services qui sont fournis, ou destinés à être fournis, à des unités autres que celles qui les produisent, y compris la production des biens et des services entièrement consommés dans le processus de production de ces biens ou de ces services; b) la production pour compte propre de tous les biens conservés par leurs producteurs pour leur propre consommation finale ou pour leur propre formation brute de capital; c) la production pour compte propre de produits fondés sur le savoir qui sont conservés par leurs

producteurs pour leur propre consommation finale ou pour leur propre formation brute de capital, à l'exclusion (par convention) de ceux que les ménages produisent pour leur propre usage; d) la production pour compte propre de services de logement par des propriétaires occupants; et e) les services domestiques et services à la personne produits grâce à l'emploi de personnel domestique rémunéré.

La **durée de vie d'un actif** (ou durée d'exploitation d'une ressource) est la durée escomptée pendant laquelle un actif peut être utilisé pour la production ou une ressource naturelle peut être exploitée.

E

Les **écosystèmes** sont des zones abritant un complexe dynamique formé de communautés biotiques (par exemple de végétaux, d'animaux et de microorganismes) et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle pour fournir des structures et assurer des processus et des fonctions environnementaux.

Les **émissions** sont des substances que les établissements et les ménages rejettent dans l'environnement dans le cadre de processus de production, de consommation et d'accumulation.

Les **émissions dans l'atmosphère** sont des substances gazeuses et des particules solides que les établissements et les ménages rejettent dans l'atmosphère dans le cadre de processus de production, de consommation et d'accumulation.

L'**énergie provenant des matières naturelles** englobe les flux d'énergie résultant du prélèvement et de la capture d'énergie dans l'environnement par les unités économiques résidentes.

Entreprise : unité institutionnelle considérée dans sa qualité de producteur de biens et de services.

L'**épuiement**, exprimé en termes physiques, est la diminution de la quantité du stock d'une ressource naturelle pendant un exercice comptable, cette diminution étant due au fait que les unités économiques exploitent cette ressource naturelle à un niveau supérieur au seuil de régénération.

L'**évaporation** et l'**évapotranspiration effective** représentent le volume d'eau qui pénètre dans l'atmosphère à la suite de la vaporisation de l'eau consécutive à l'évaporation des surfaces terrestres et des surfaces d'eau et à la transpiration des végétaux sur le territoire de référence pendant l'exercice comptable, à l'exclusion des quantités déjà enregistrées comme prélevées dans l'eau du sol.

L'**excédent brut d'exploitation** est l'excédent ou le déficit issu de la production avant que soient pris en compte les intérêts, les loyers ou les flux analogues à payer ou à recevoir et avant déduction de la consommation de capital fixe.

L'**expansion naturelle des forêts et autres terres boisées** s'entend d'une augmentation des superficies forestières et des superficies des autres terres boisées par ensemencement, germination, drageonnement ou marcottage naturels.

Les **exportations de biens et de services** s'entendent des ventes, du troc ou des dons et allocations de biens et de services que les résidents effectuent à l'intention de non-résidents.

Les **extractions** sont des réductions des stocks dues au prélèvement physique ou à la récolte d'un actif environnemental par le biais d'un processus de production.

F

Les **flux physiques** correspondent à la circulation et à l'utilisation des matières, de l'eau et de l'énergie.

La **forêt naturellement régénérée** est une forêt à prédominance d'arbres établis par régénération naturelle. Dans ce contexte, le terme « à prédominance » indique que les arbres établis par régénération naturelle constitueront plus de 50 % du matériel sur pied à maturité.

La **forêt primaire** est une forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés. Les caractéristiques essentielles des forêts primaires sont les suivantes : a) elles présentent des dynamiques forestières naturelles telles qu'une composition naturelle d'espèces forestières, la présence de bois mort, la répartition naturelle par âge et des processus naturels de régénération; b) l'aire est suffisamment grande pour maintenir ses caractéristiques naturelles; et c) elles ne présentent pas d'interventions humaines importantes ou la dernière intervention humaine importante a eu lieu il y a assez

longtemps pour permettre à la composition naturelle des espèces et aux processus naturels de se rétablir.

La **formation brute de capital** représente l'acquisition moins la cession d'actifs produits aux fins de la formation de capital fixe, des stocks ou des objets de valeur.

La **formation brute de capital fixe** est mesurée par la valeur totale des acquisitions, moins les cessions, d'actifs fixes au cours de l'exercice comptable, plus certaines dépenses spécifiées consacrées aux services qui augmentent la valeur des actifs non produits.

L

Les **importations de biens et de services** s'entendent des achats, du troc ou des dons et allocations de biens et de services que les résidents effectuent auprès de non-résidents ou reçoivent de ces derniers.

Les **impôts** sont des paiements obligatoires, sans contrepartie, en espèces ou en nature, effectués par des unités institutionnelles à des administrations publiques.

Les **institutions sans but lucratif au service des ménages** (ISBLSM) sont des institutions sans but lucratif non marchandes non publiques.

Les **intrants énergétiques** provenant de sources renouvelables sont les sources d'énergie autres que les combustibles fournies par l'environnement.

M

Les **matières naturelles** sont tous les facteurs physiques de production qui sont prélevés dans l'environnement dans le cadre de processus économiques de production ou sont directement utilisés dans la production.

Ménage : groupe de personnes qui partagent le même logement, qui mettent en commun une partie, ou la totalité, de leur revenu et de leur patrimoine et qui consomment collectivement certains types de biens et de services, principalement de la nourriture et des services de logement.

O

Opération : un flux économique correspondant à une interaction entre des unités institutionnelles agissant en accord réciproque, ou bien à une action se déroulant au sein d'une unité institutionnelle, qu'il est utile, du point de vue analytique, de traiter comme une opération, souvent parce que l'unité en question agit à deux titres différents.

P

Les **pertes énergétiques** englobent les pertes au niveau de l'exploitation, de la distribution, du stockage et de la transformation de l'énergie.

Le **prélèvement** est la quantité d'eau qui est prélevée d'une source quelconque, de façon permanente ou temporaire, durant une période de temps donnée.

Le **prix d'acquisition** correspond au montant payé par l'acquéreur, en excluant toute TVA ou tout impôt déductible similaire, pour prendre livraison d'une unité d'un bien ou d'un service au moment et au lieu choisis par lui. Le prix d'acquisition d'un bien inclut tous les frais de transport payés séparément par l'acquéreur pour en prendre livraison au moment et au lieu requis.

Prix de base : Le prix de base se définit comme le montant que le producteur doit recevoir de l'acquéreur pour une unité de bien ou de service produite, diminué des impôts à payer nets des subventions à recevoir sur le produit du fait de sa production ou de sa vente. Ce prix exclut tout frais de transport facturé séparément par le producteur et toute marge commerciale de gros ou de détail pouvant être applicable.

Le **prix du marché** s'entend du montant payé par des acheteurs volontaires pour acquérir quelque chose auprès de vendeurs volontaires.

Le **prix du producteur** se définit comme le montant que le producteur doit recevoir de l'acquéreur pour une unité de bien ou de service produite, diminué de toute TVA, ou de tout impôt déductible similaire, facturée à l'acquéreur. Ce prix exclut les frais éventuels de transport facturés séparément par le producteur.

Les **producteurs non spécialisés** produisent des biens et services environnementaux pour les vendre, mais sans en faire leur activité principale.

Les **producteurs spécialisés** sont les producteurs dont l'activité principale consiste à produire des biens et des services environnementaux.

La **production** est une activité, réalisée sous la responsabilité et le contrôle d'une unité institutionnelle et gérée par elle, qui utilise du travail, des capitaux et des biens et services pour produire d'autres biens ou services.

La **production** s'entend des biens et services produits par un établissement, à l'exclusion de la valeur des biens et services pouvant être utilisés aux fins d'une activité pour laquelle l'établissement n'assume pas le risque d'utiliser les produits dans la production, et à l'exclusion de la valeur des biens et services consommés par le même établissement exception faite des biens et services utilisés pour la formation du capital (capital fixe ou variation des stocks) ou destinés à sa propre consommation finale.

La **production non marchande** comprend les biens et les services individuels ou collectifs produits par des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ou les administrations publiques qui sont fournis gratuitement, ou à des prix économiquement non significatifs, aux autres unités institutionnelles ou à l'ensemble de la collectivité.

Le **produit intérieur brut (PIB)** est une mesure globale de la valeur ajoutée brute pour toutes les unités institutionnelles résidentes. Il peut être mesuré de trois façons conceptuellement équivalentes :

a) PIB mesuré par les revenus. Le produit intérieur brut (PIB) mesuré par les revenus représente la rémunération des salariés majorée de l'excédent brut d'exploitation, des revenus mixtes bruts et des impôts, diminués des subventions, sur la production et sur les importations;

b) PIB mesuré par les dépenses. Le produit intérieur brut (PIB) mesuré par les dépenses représente la somme des dépenses de consommation finale majorée de la formation brute de capital et des exportations moins les importations;

c) PIB mesuré par la production. Le produit intérieur brut (PIB) mesuré par la production représente la valeur de la production nette de la consommation intermédiaire, majorée des impôts, moins les subventions, sur les produits non déjà inclus dans la valeur de la production.

Les **produits** sont des biens et services (y compris des produits fondés sur le savoir) qui sont issus d'un processus de production.

Les **produits connexes pour la protection de l'environnement** sont des produits dont l'utilisation répond directement aux besoins de cette protection, sans toutefois être des services relevant spécifiquement de la protection de l'environnement ni des entrées des activités caractéristiques.

Les **produits énergétiques** sont des produits qui sont (ou pourraient être) utilisés en tant que source d'énergie. Ils englobent a) les combustibles qui sont produits/générés par une unité économique (y compris les ménages) et sont (ou pourraient être) utilisés en tant que source d'énergie; b) l'électricité qui est générée par une unité économique (y compris les ménages); et c) la chaleur qui est générée et vendue à des tiers par une unité économique.

Les **produits environnementaux** à usage unique sont des biens (durables ou non) ou des services dont l'utilisation répond directement à un besoin en matière de protection de l'environnement ou de gestion des ressources et qui ne servent qu'à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources.

R

Les **reclassements** correspondent à des variations d'actifs qui découlent de situations dans lesquelles un actif est utilisé dans un but différent. Un reclassement d'un actif dans une certaine catégorie doit être contrebalancé par un reclassement équivalent dans une autre catégorie.

Les **réévaluations** (*réévaluations*) correspondent aux variations de la valeur des actifs dues aux variations de prix et tiennent compte des gains et pertes de détention nominaux sur les actifs environnementaux. Dans le cas des actifs environnementaux, le gain de détention nominal est calculé de la même manière que dans celui des actifs non financiers, en tant qu'accroissement de la valeur revenant au propriétaire de l'actif du fait de la variation du prix de ce dernier durant une période de temps donnée.

La **régression naturelle de la forêt et autres terres boisées** s'entend d'une diminution des superficies forestières et des superficies des autres terres boisées qui est due à des raisons naturelles.

Les **rejets bruts** englobent les émissions dans l'environnement et les substances récupérées au sein des unités économiques ou transférées à d'autres unités économiques.

Les **ressources biologiques** comprennent les ressources en bois et les ressources aquatiques et diverses autres Ressources animales et végétales (telles que les animaux d'élevage, les vergers, les plantes cultivées et les animaux sauvages), les champignons et les bactéries.

Les **ressources biologiques cultivées** englobent les ressources animales à production permanente et les ressources arboricoles, agricoles et végétales à production permanente dont la croissance et la régénération naturelles sont placées sous le contrôle, la responsabilité et la gestion directs d'une unité institutionnelle.

Les **ressources biologiques naturelles** englobent les animaux, oiseaux, poissons et végétaux qui fournissent une production unique et permanente et dont la croissance et/ou la régénération naturelle ne sont pas placées sous le contrôle, la responsabilité et la gestion directs d'une unité institutionnelle

Les **ressources minérales et énergétiques** englobent les gisements connus de ressources pétrolières, de ressources en gaz naturel, de ressources en charbon et en tourbe, et de minéraux non métalliques et métalliques.

Les **ressources naturelles** englobent l'ensemble des ressources biologiques naturelles (y compris les ressources en bois et les ressources aquatiques), des ressources minérales et énergétiques, des ressources en sols et des ressources en eau.

Les **ressources prélevées dans l'air** englobent les substances que l'économie prélève dans l'air à des fins de production et de consommation.

Les **ressources prélevées dans le sol** englobent les nutriments et les autres éléments présents dans le sol qui sont mobilisés par l'économie pendant les processus de production.

Reste du monde : englobe toutes les unités institutionnelles non résidentes qui réalisent des opérations avec des unités résidentes ou entretiennent d'autres liens économiques avec celles-ci.

Revenu des actifs environnementaux : le revenu attribuable à l'utilisation d'actifs environnementaux dans un processus de production après déduction de tous les coûts d'extraction, y compris les coûts éventuels de l'épuisement des ressources naturelles.

Revenu des actifs produits : le revenu attribuable à l'utilisation d'actifs produits dans un processus de production après déduction de l'éventuelle consommation associée de capital fixe.

S

Le **secteur des biens et services environnementaux** (SBSE) regroupe les producteurs de tous les biens et services pour la protection de l'environnement, y compris les services relevant spécifiquement de la protection de l'environnement, les produits environnementaux à usage unique, les biens adaptés et les technologies environnementales.

Secteur institutionnel : groupement d'unités institutionnelles similaires. Une unité institutionnelle ne peut relever que d'un seul type de secteur institutionnel.

Les **services écosystémiques** sont les avantages que les fonctions des écosystèmes procurent à l'humanité.

Les **services relevant spécifiquement de la gestion des ressources** sont les services de gestion des ressources que produisent les unités économiques pour la vente ou pour leur propre usage.

Les **services relevant spécifiquement de la protection de l'environnement** sont des services de protection de l'environnement produits par des unités économiques pour la vente ou pour leur propre usage.

Les **sociétés financières** englobent toutes les sociétés résidentes dont l'activité principale consiste à fournir des services financiers, y compris des services d'assurance et de fonds de pensions, à d'autres unités institutionnelles.

Solde comptable : une construction obtenue en faisant la différence entre la valeur totale des écritures d'un côté d'un compte (ressources ou variations de passifs) et la valeur totale de l'autre côté (emplois ou variations d'actifs).

Les **stocks** sont des biens et services produits durant la période courante ou une période antérieure qui sont conservés en vue d'être vendus ou utilisés à des fins de production ou autres à une date ultérieure.

Les **subventions** sont des paiements courants sans contrepartie que les administrations publiques, y compris les administrations publiques non résidentes, font à des entreprises sur la base du niveau de leurs activités de production ou des quantités ou des valeurs des biens et des services qu'elles produisent, vendent ou importent.

Les **subventions environnementales et les transferts similaires** sont des transferts destinés à appuyer les activités qui protègent l'environnement ou réduisent l'utilisation et l'extraction des ressources naturelles.

T

Taux d'actualisation : un taux d'intérêt servant à ajuster la valeur d'un flux continu de recettes, coûts ou revenus futurs pour tenir compte des préférences temporelles et des attitudes face au risque.

Une **taxe environnementale** est une taxe dont la base d'imposition est une unité physique (ou une variable de substitution) d'une chose dont les répercussions préjudiciables sur l'environnement sont établies.

La **terre** est un actif environnemental spécifique qui délimite l'espace dans lequel se déroulent les activités économiques et les processus environnementaux et sont situés les actifs environnementaux et les actifs économiques.

Territoire économique : la zone se trouvant sous le contrôle effectif d'un gouvernement unique. Elle englobe la superficie d'un pays, ainsi que les îles, l'espace aérien, les eaux territoriales et les enclaves territoriales dans le reste du monde. Ne font pas partie du territoire économique les enclaves territoriales des autres pays et les organisations internationales implantées dans le pays de référence.

U

Unité institutionnelle : une entité économique qui est capable, de son propre chef, de posséder des actifs, de prendre des engagements, de s'engager dans des activités économiques et de réaliser des opérations avec d'autres entités.

Les **utilisations dispersives de produits** se rapportent à des produits qui sont délibérément rejetés dans l'environnement dans le cadre de processus de production.

V

La **valeur actuelle nette** est la valeur d'un actif établie en estimant le flux de recettes escompté pour l'avenir, avant d'actualiser ces recettes futures dans l'exercice comptable en cours.

La **valeur ajoutée brute** est la valeur de la production diminuée de la valeur de la consommation intermédiaire. La valeur ajoutée nette est la valeur ajoutée brute diminuée de la consommation de capital fixe.

La **valeur nette** s'entend de la différence entre la valeur de tous les actifs détenus par une unité institutionnelle ou un secteur institutionnel et la valeur de tous ses passifs en cours.

Les **variations des stocks** sont mesurées par la valeur des entrées en stocks, diminuée de la valeur des sorties et de celle de toutes pertes courantes de biens détenus en stocks pendant l'exercice comptable.

Annexe 4 : TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES IMPORTANTES

« Le Mali s'est doté d'une législation environnementale relativement complète.

La protection de l'environnement est ancrée dans la Constitution du Mali promulguée le 25 Février 1992 qui, en son article 15, stipule que: «Toute personne a droit à un environnement sain. La protection, la défense de l'environnement et la promotion de la qualité de la vie est un devoir pour tous et pour l'Etat».

Le cadre politique est donné par la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE), adoptée en 1998. Parallèlement, le Gouvernement du Mali a élaboré un Plan National d'Action Environnementale (PNAE), qui prend en compte l'ensemble des problèmes environnementaux. S'y ajoutent des programmes d'action nationaux (PAN), assortis de programmes d'action régionaux (PAR) et programmes d'action locaux (PAL).

Le Mali a également ratifié une trentaine conventions et traités internationaux relatifs à l'environnement, dont:- la Convention sur la lutte contre la désertification; - la Convention sur la diversité biologique;- la Convention sur les changements climatiques.

Textes nationaux :

- Loi n°95-031, gestion faune sauvage et de son habitat
- Loi n°02-017, détention, commerce, exportation, importation, transport et transit de spécimens d'espèces de faune et de flore sauvages
- Loi d'orientation agricole
- Loi n°95-003, conditions d'exploitation, de transport et de commercialisation du bois
- Loi n°01-004, charte pastorale
- Loi n°02-006, code de l'eau
- Loi n°95-032, conditions de gestion de la pêche et pisciculture
- Loi n°02-014, homologation et contrôle des pesticides
- Loi n°01-020, principes fondamentaux du contrôle des pollutions et des nuisances. » (Source MEADD)

Annexe 5 : LISTE DES STRUCTURES VISITEES ET PERSONNES RENCONTREES

Structures	Personnes
IPE-Mali	Mme DIARRA Lala CAMARA Mme DOUCOURE Fatoumata
DNPD	M Chérif hamidou BA
CPS/secteur environnement	Bandiougou KONARE
DNACPN	Abdoul Karim MACALOU Ousmane SOGORE
PGDF	Mamadou Madiyou HAIDARA
ANGESEM	Dr Brahim TRAORE
ABFN	Boubacar S BERTHE
AEDD	Aboubacar DIABATE Daouda DIALLO
INSTAT	Modibo TRAORE Diakaridia DEMBELE
DNA	Néant
DNH	Néant
IPR/IFRA	Pr Amoro COULIBALY
PNUD	Néant
CSLP	Ahamadou Houna SIDIBE
DNEF	Soumana FOFANA

Annexe 6 : TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE



REPUBLIQUE DU MALI

Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD)

Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)

NATIONS UNIES

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

**TERMES DE REFERENCE POUR LA REALISATION D'UN PLAN DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES DES COMPTABLES NATIONAUX EN COMPTABILITE ENVIRONNEMENTALE AU
MALI**

Septembre 2014

I. INTRODUCTION

Le Mali, malgré ses importantes ressources naturelles doit faire face à un certain nombre de problématiques environnementales, se traduisant notamment par une progression de la désertification et par une détérioration progressive du cadre de vie des populations, dues à de nombreuses pollutions d'origine domestique, industrielle et artisanale.

Comme plusieurs pays africains, ces problématiques interagissent fortement avec la croissance de la population et la diminution des ressources alimentaires, ce qui associe les objectifs de la gestion durable de l'environnement avec ceux de la réduction de la pauvreté.

C'est en réponse à cette problématique que le Mali dans son plan de lutte contre la désertification a privilégié le système de la gestion durable des ressources naturelles en conformité avec les orientations politiques de verdissement du CSLP.

Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), document de référence de la politique de développement national, ainsi que l'ensemble des stratégies de planification sectorielles sont les premières cibles de cette intégration, et donc de l'appui du projet qui vient répondre aux engagements internationaux pris par la République du Mali vis-à-vis de la communauté internationale (Objectifs du Millénaire pour le Développement, conventions internationales et autres).

L'opérationnalisation du CSLP ainsi que des documents de politiques nécessitent un accroissement des ressources budgétaires et plus d'investissement sur les objectifs pauvreté environnement. Ceci ne pourrait se faire sans une meilleur compréhension des objectives pauvretés environnement et leur intégration dans la planification budgétaire et le système de comptabilité nationale, et les systèmes de suivi évaluation. Actuellement au Mali, les comptes nationaux n'ont pas une bonne appréhension de la comptabilité environnementale d'ou une omission de la comptabilité du capital naturel dans la formation du PIB national et mesures de manière plus exhaustive l'activité économique tout en prenant en considérant la durabilité environnementale

En réponse a cela, l'« Initiative Pauvreté Environnement» (IPE) lancée au sommet mondial sur le développement durable en 2005 grâce à un partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) appuie le Mali dans la planification des questions P-E dans les processus de planification économique ainsi que dans ses processus de budgétisation et de prise de décision.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Mali est un vaste pays enclavé avec une superficie de 1 241 231 km² ; Il est couvert pour plus de 2/3 par des zones désertiques. Le taux d'accroissement de la population est de 3,6% par an (cf. RGPH 2009). La population y est essentiellement jeune et rurale. Les femmes sont légèrement majoritaires par rapport aux hommes (un peu plus de 51%).

Le revenu par habitant au Mali est estimé à 240 dollars US contre une moyenne de 510 dollars pour l'Afrique sub-saharienne.

Dans le programme d'allègement des dettes de la Banque Mondiale, le Mali répond aux critères des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et a réuni les conditions de son admission au point d'achèvement de l'initiative PPTTE élargie ou PPTTE 2.

L'économie nationale du Mali est fortement tributaire du secteur forestier, source de services nécessaires à la vie et fournisseur de matières premières. Les ressources forestières constituent la source principale d'approvisionnement en énergie.

Ces ressources sont largement utilisées dans la pharmacopée traditionnelle, l'amélioration du cadre de vie et des loisirs, la transformation industrielle et artisanale, la conservation de la culture.

En milieu rural les produits alimentaires forestiers sont récoltés et consommés, avec ou sans transformation, immédiatement après la cueillette. Ces produits complètent la production agricole, suppléent les aliments de base lors des pénuries saisonnières, des disettes et des famines. Ils procurent grâce à leur commerce des revenus monétaires.

La faiblesse notoire actuelle des statistiques au niveau des services de l'environnement ne permet pas de connaître les productions réelles des formations forestières et autres ressources naturelles et la méthode de calcul du PIB des services statistiques nationaux, ne permet pas également de désagréger les données relatives au secteur de l'environnement. La faiblesse de l'intégration des informations environnementales dans les comptes nationaux est une réalité et en partie liée aux capacités nationales en maîtrise de la comptabilité et statistiques environnementales

Au regard des fonctions essentielles du capital naturel dans le développement socioéconomique du Mali, leur contribution à la lutte contre la pauvreté paraît minorée dans les statistiques officielles.

En effet, si la place des ressources naturelles n'est pas évidente dans la lutte contre la pauvreté monétaire, elle est essentielle en matière de lutte contre la pauvreté de conditions de vie qui se traduit par une situation de manque dans les domaines relatifs à l'alimentation, l'éducation, la santé, le logement, etc.

C'est dans le souci de mieux comprendre cette situation que la présente étude a été commanditée.

OBJECTIF

1. Objectif Général

L'objectif général de cette étude d'intégrer l'information sur les interactions entre l'environnement et l'économie dans le Système de Comptabilité Nationale (SCN) du Mali pour obtenir le Système de Comptabilité Economique et Environnementale (SCEE), en vue de corriger les comptes classiques de la variation (dépréciation ou appréciation) des stocks de capital naturel et leur impact sur le développement social et la réduction de la pauvreté

2. Objectifs spécifiques:

Les objectifs spécifiques de l'étude sont:

- 2.1 Identifier et caractériser les systèmes de comptabilité nationale, les gaps ainsi que les besoins de formation et / ou perfectionnement des comptables nationaux et autres parties prenantes en comptabilité environnementale et utiliser les outils de la comptabilité environnementale, comme moyen de sensibilisation afin de passer graduellement d'une comptabilité classique à une comptabilité plus attentive aux problèmes liés à l'environnement, la comptabilité verte ou environnementale.
- 2.2 Proposer un plan de renforcement de capacités des comptables nationaux sur la période 2014-2016 pour mieux intégrer l'environnement dans la comptabilité environnementale et répondre au développement économique

III. METHODOLOGIE :

Il appartient au consultant national de proposer une méthodologie appropriée permettant d'atteindre le résultat escompté.

Toutefois, sous la supervision du coordinateur national IPE-Mali, et de l'équipe IPE national et en coordination avec l'IPE Régional de Nairobi, le Consultant devra :

- analyser la documentation au niveau national et international sur la comptabilité environnementale et l'économie verte afin de produire note conceptuelle sur sa compréhension des termes de référence, sa vision du renforcement des capacités des comptables nationaux et autres parties prenantes en comptabilité environnementale et les dispositions techniques et organisationnelles à prendre pour la réussite de la mission;
- passer en revue les données et la littérature existantes afin de déterminer la disponibilité des informations requises (données et documents à collecter auprès partinanrom picniquer ptt

- Organiser les ateliers nationaux de restitution et de validation des rapports de diagnostic des besoins de renforcement des capacités et de formation, au niveau du Comité d'Expert Technique (CET) en étroite collaboration avec la cellule nationale de coordination de l'IPE/Mali et l'IPE/PNUD/PNUE ;
- à partir des observations, suggestions et recommandations de ces deux ateliers, finaliser lesdits rapports.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont:

- Les besoins de renforcement des capacités des membres comptables nationaux et autres parties prenantes sont identifiés;
- Le plan et les modules de formation en comptabilité environnementale sont préparés;
- Les comptables nationaux et autres parties prenantes en comptabilité environnementale sont formés;
- les bases de la comptabilité environnementale sont identifiées et posées afin de passer graduellement de la comptabilité nationale classique à la comptabilité verte plus soucieuse de l'environnement.

IV. PROFIL DES CONSULTANTS

La réalisation de la présente étude sera confiée à un Consultant national ayant des expertises et une solide expérience en matière de :

- Comptabilité nationale, Comptabilité environnementale, Economie de l'Environnement, Economie verte;
- Elaboration et mise en œuvre de programmes de formation et de perfectionnement;

Le consultant devra aussi justifier :

- d'une expérience d'au moins cinq (7) ans dans la formation des adultes (andragogie) et le renforcement des capacités ;
- de la connaissance du secteur de l'environnement (fortement recommandée);
- d'une parfaite maîtrise du français;
- de la maîtrise de l'outil informatique.

V. DUREE DE LA PRESTATION

La durée de la prestation est de trente (30) jours ouvrables.